

# SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

N°4386 Mardi 05 Mai 2026 - Prix: 20 DA - www.seybouseimes.dz

## OPEP+ :

Première décision de l'Algérie et 6 pays après le départ des Émirats

P.02

## Permis de construire :

Le nouveau décret de Ghrieb qui signe la fin de la bureaucratie dans l'immobilier



P.03

Le président Tebboune ordonne la création d'un hôpital anticancer dans chaque wilaya

P.02



## Banque d'Algérie :



Lutte anti-blanchiment : Les banques algériennes obligées de tout savoir sur leurs clients

P.05

## Lait en poudre :



Le projet intégré algéro-qatari "Baladna" lance sa première récolte

P.03

## Annaba :

Le wali reçoit des citoyens et des représentants de la société civile pour s'informer de leurs préoccupations

P.06



Trois navires de marchandises nationaux exportés vers l'Europe et les États-Unis

P.08

## CONSEIL DES MINISTRES :

## Le président Tebboune ordonne la création d'un hôpital anticancer dans chaque wilaya



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé ce dimanche le 3 mai 2026 une réunion du Conseil des ministres consacrée à plusieurs dossiers stratégiques, mêlant gouvernance, santé publique et coopération internationale. D'emblée, le président de la République a tenu à saluer les efforts consentis par le gouvernement dans le dossier sensible de la récupération des fonds

détournés. Il a particulièrement remercié le Premier ministre pour les avancées enregistrées, notamment à travers les opérations menées dans les wilayas de Batna et de Tissemsilt, liées à des affaires de corruption touchant le secteur de l'industrie automobile. Un dossier que les autorités suivent de près dans le cadre de la lutte contre la dilapidation des deniers publics. Bientôt un hôpital anticancer dans chaque wilaya

Sur le plan social, le chef de l'Etat a pris une décision majeure concernant le secteur de la santé. Il a ordonné l'élaboration d'une étude approfondie en vue de la réalisation d'un hôpital spécialisé dans le traitement du cancer dans chaque wilaya du pays.

Cette orientation vise à renforcer la prise en charge des patients et à réduire les déplacements vers les grands centres urbains, souvent synonymes de saturation et de longues

attentes. Ce projet, s'il se concrétise, marquera une étape importante dans l'amélioration du système de santé national.

Renforcement de la coopération les voisins du Sahel

Enfin, l'autre important point important à l'ordre du jour concerne l'aspect économique. A cet effet, le Conseil des ministres s'est penché sur la coopération régionale, notamment avec les pays voisins du Sahel. Le président de

la République a ainsi insisté sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des accords conclus avec le Niger et le Tchad.

Ces partenariats couvrent plusieurs domaines économiques jugés stratégiques, notamment les échanges commerciaux, l'énergie et les infrastructures. L'objectif est de dynamiser l'intégration régionale et de consolider la position de l'Algérie en tant qu'acteur clé du développement dans la région.

## Le président de la République réaffirme la détermination de l'Etat à poursuivre sans relâche la lutte contre la corruption

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, dimanche, la détermination de l'Etat à poursuivre sans relâche la lutte contre la

corruption et à récupérer les fonds détournés pour les mettre au service de l'économie nationale, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres.

"Monsieur le président de la République a remercié le Premier

ministre pour les efforts déployés dans la récupération des fonds détournés et leur réintégration dans l'économie nationale, notamment ce qui a été récupéré dans les wilayas de Tissemsilt et de Batna dans le secteur de l'industrie

automobile, réaffirmant, à ce propos, la détermination de l'Etat à poursuivre sans relâche la lutte contre la corruption et à récupérer les fonds détournés pour les mettre au service de l'économie nationale", lit-on dans le communiqué.



## L'ALGÉRIE EN FORCE AUX USA : 30 leaders économiques au Select USA Investment Summit 2026

Dans une démarche visant à renforcer les liens économiques bilatéraux, une délégation de haut niveau composée de trente chefs d'entreprises et responsables institutionnels algériens prend part, depuis ce dimanche, au SelectUSA Investment Summit 2026 dans le Maryland, aux États-Unis.

En effet, du 3 au 6 mai 2026, l'Algérie marque sa présence au principal événement consacré à la promotion des investissements directs étrangers aux États-Unis. Organisée par le Département américain du Commerce, cette édition accueille une délégation nationale diversifiée, conduite par Mark Schapiro, chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis à Alger. Énergie, Santé, Tech : Une délégation algérienne aux multiples visages

Cette délégation, fruit d'une collaboration entre le service commercial de l'ambassade américaine, le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), témoigne de la vitalité nouvelle de l'économie nationale. Au total, ce sont 30 membres représentant 24 entreprises publiques et privées qui ont fait le déplacement outre-Atlantique.

Parmi les figures de proue figurent Kamel Moula, président du CREA, ainsi que des dirigeants de la Chambre de commerce américaine en Algérie (AmCham). L'objectif est de mettre en lumière « certains des acteurs économiques les plus dynamiques d'Algérie », couvrant des secteurs stratégiques allant de l'énergie et l'industrie pharmaceutique aux technologies du numérique, en passant par l'agroalimentaire, la sidérurgie et les start-ups.

SelectUSA Investment Summit 2026  
Algérie-USA : Un partenariat à plus de 3,5 milliards de dollars  
Cette participation intervient dans un contexte



de croissance exceptionnelle des flux financiers entre les deux nations. Selon les données communiquées, les échanges commerciaux entre les États-Unis et l'Algérie ont franchi des paliers historiques, dépassant les 3,5 milliards de dollars en 2025.

Pour les entreprises algériennes présentes, le SelectUSA Investment Summit constitue une plateforme d'échange inédite. Au-delà de la simple prospection, l'enjeu est d'« explorer des perspectives stratégiques d'affaires et d'investissements » et d'« approfondir leur compréhension du climat d'investissement aux États-Unis ».

SelectUSA 2026 : Une opportunité stratégique pour les entrepreneurs algériens

Durant ces quatre jours de travaux, les opérateurs algériens auront l'opportunité de se confronter aux standards internationaux. L'événement est conçu pour leur permettre d'« échanger les meilleures pratiques avec des leaders mondiaux de l'industrie », favorisant ainsi un transfert de savoir-faire essentiel pour la modernisation du tissu industriel algérien.

Alors que l'Algérie multiplie les réformes pour attirer les investissements et diversifier son économie, cette immersion au cœur de la finance et de l'industrie américaine marque une étape supplémentaire dans l'intégration des entreprises algériennes sur la scène économique mondiale.

## OPEP+ : Première décision de l'Algérie et 6 pays après le départ des Émirats

Le paysage pétrolier mondial connaît un tournant majeur. Dans la foulée du retrait officiel des Émirats arabes unis de l'OPEP et de l'alliance OPEP+, les pays membres restants resserrent les rangs pour stabiliser le marché. C'est dans ce cadre que l'Algérie a obtenu une révision à la hausse de son quota de production.

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a participé ce dimanche par visioconférence à une réunion de coordination importante. Ce sommet a réuni les sept pays piliers de la « Déclaration de Coopération » : l'Algérie, l'Arabie saoudite, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie.

Une augmentation de 6 000 barils par jour pour l'Algérie

Résultat tangible de cette concertation : une augmentation de la part de l'Algérie à hauteur de 6 000 barils supplémentaires par jour. Cette décision s'inscrit dans le cadre des ajustements volontaires de production décidés collectivement pour répondre à l'évolution de la demande mondiale.

Les ministres présents ont procédé à une évaluation approfondie des perspectives du marché. Malgré un ralentissement récent attribué à des facteurs saisonniers, les indicateurs pointent vers une reprise graduelle de la demande. La solidité des fondamentaux économiques laisse présager une amélioration de la consommation de brut à court terme.



L'Algérie réaffirme sa fidélité à l'OPEP. Alors que les Émirats arabes unis ont officiellement quitté l'organisation ce 1er mai 2026 pour suivre leur propre stratégie énergétique, l'Algérie a tenu à clarifier sa position. Le ministère des Hydrocarbures a réitéré l'attachement indéfectible du pays à l'OPEP et à l'OPEP+, les qualifiant de « piliers essentiels de la stabilité mondiale ».

Cette réunion se veut un message de cohésion et de proactivité. L'objectif reste inchangé : assurer l'équilibre entre l'offre et la demande tout en garantissant la stabilité des prix pour les pays producteurs et consommateurs.

Interrogé sur le départ de l'allié émirati, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a qualifié l'événement de « non-événement ». Le chef de l'État a souligné que l'architecture de l'organisation reste solide, réaffirmant que l'Arabie saoudite demeure le pivot central et le garant de l'efficacité de l'OPEP.

# SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

Édité par la S.A.R.L. MEDIACOM PRESSE  
Siège social : 46 Emir Abdelkader - Annaba

Directeur général : Bicha salim  
Directeur de la publication : Nouredine Boukraa  
Directrice de la rédaction : Bicha Bariza Nesrine  
Tél/Fax : 038 45 58 35  
Tél/Fax : 038 45 58 36  
Tél/Fax : 038 45 58 37  
Email: redactionseybouse@gmail.com

P.A.O SEYBOUSE Times  
Site web: www.seybousestimes.dz  
Email: redaction@seybousestimes.dz  
contact@seybousestimes.dz  
Facebook : SEYBOUSE TIMES  
Impression : SIE Constantine  
Diffusion : EURL K.D.P.A cité Benzekri Bât F N ° : 424 Constantine

Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité, Agence ANEP 01, AVENUE PASTEUR ALGER  
TEL : 021 73 71 28  
021 73 76 78  
021 74 99 81  
FAX : 021 73 95 59  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction

## PARTENARIAT ALGER-MOSCOU:

# La capitale russe prête à accompagner le Plan d'Aménagement d'Alger 2035

Dans le sillage de l'événement « Journées de Moscou » et du Forum d'affaires algéro-russe, la coopération entre Alger et Moscou prend une nouvelle dimension. SergeyCheremin, ministre du gouvernement de Moscou et chef du département des relations internationales, a affirmé la disponibilité de la capitale russe à soutenir les ambitions de développement de la wilaya d'Alger, notamment dans le cadre de son plan de modernisation à l'horizon 2035.

### Coopération renforcée dans les transports et le numérique

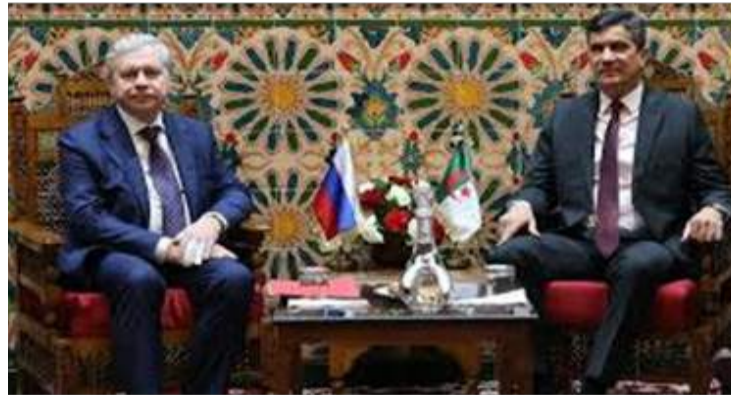
Lors de son entretien avec le wali d'Alger, Mohamed AbdennourRabehi, le responsable russe a affirmé la volonté de Moscou de partager son savoir-faire de métropole dynamique avec sa consœur algérienne, en ciblant des

domaines stratégiques pour la ville de demain.

Ce partenariat se concentrera, d'une part, sur la modernisation des infrastructures de transport, où Moscou compte mettre à profit son leadership mondial en matière d'extension des réseaux de métro pour améliorer la mobilité urbaine à Alger. D'autre part, la coopération portera sur la transition numérique, à travers le partage d'expertise sur la dématérialisation des services publics et l'intégration de l'intelligence artificielle dans des secteurs vitaux tels que l'habitat, la santé, l'éducation et les affaires sociales.

### Algérie : Une porte d'entrée vers l'Afrique pour les investisseurs russes

S'exprimant ce dimanche sur les ondes de la Chaîne 3,



SergeyCheremin a qualifié l'Algérie de « porte d'entrée incontournable vers le continent africain ». Il a mis en avant l'attractivité croissante du marché algérien, portée par des projets d'envergure nationale lancés par le président de la République. Les opérateurs économiques russes affichent un intérêt particulier

pour certains secteurs stratégiques en Algérie, visant notamment l'extension et la modernisation du réseau ferroviaire ainsi que la mise à niveau des infrastructures maritimes à travers l'extension des ports.

Ce partenariat s'étend également à l'urbanisme, avec des projets de développement de nouvelles cités et

l'agrandissement des centres urbains existants, jetant ainsi les bases d'une coopération bilatérale durable et mutuellement bénéfique.

### Vers une collaboration durable et connectée

Ce rapprochement ne se limite pas à des intentions. Moscou appuie déjà sa présence en Afrique via les programmes de l'ONU-Habitat et voit en Alger un partenaire privilégié pour adapter ses solutions technologiques aux besoins locaux. En s'appuyant sur l'expérience russe, la wilaya d'Alger entend accélérer sa mue pour devenir une métropole intelligente, connectée et durable, en parfaite adéquation avec son Plan de Travail et de Transport (PDAU) 2035.

## ADRAR:

# Le méga-projet « Baladna » lance sa première récolte

Le projet intégré algéro-qatari « Baladna » vient de franchir un nouveau jalon stratégique dans son déploiement. Ce lundi, le coup d'envoi de la récolte d'orge a été donné au niveau du périmètre agricole de la commune de Tamest, située au sud d'Adrar.

Cette première campagne de production expérimentale marque le début d'une aventure agro-industrielle majeure visant à consolider la sécurité alimentaire du pays.

### Projet Baladna en Algérie : succès de la première récolte pilote à Adrar

Selon Ali Al-Ali, président du conseil d'administration de « Baladna Algérie », cette opération concerne une superficie pilote de 300 hectares, exploitée sous un

système d'irrigation par pivot. Cette étape s'inscrit dans la première phase du projet, centrée sur la culture céréalière et la production de fourrages.

Pour les responsables du projet, la maîtrise de l'amont agricole est la condition sine qua non pour bâtir une chaîne de production intégrée, allant de la semence jusqu'au produit fini. Structurellement, « Baladna Algérie » se décline en trois piliers complémentaires : la production de fourrages, l'élevage bovin et, enfin, le pôle industriel dédié à la transformation et à la production de lait en poudre.

### Autosuffisance laitière en Algérie : l'impact du projet géant Baladna

Le wali d'Adrar, FodilDouifi, qui a supervisé le lancement de la récolte, a réaffirmé l'engagement total des



autorités à accompagner ce projet qu'il qualifie de « stratégique ». Il a souligné que cet investissement est un pilier fondamental de la politique nationale visant l'autosuffisance en produits de base.

Le projet « Baladna » représente un investissement global colossal de 3,5 milliards de dollars. En avril dernier, une deuxième tranche de contrats, d'une valeur de plus de 635 millions de dollars, a été signée pour lancer les travaux de génie civil, la

construction d'une centrale à béton, des infrastructures d'hébergement et, surtout, le programme d'importation du cheptel.

### Importation de 30 000 vaches en Algérie : Baladna annonce un pont aérien pour 2026

L'un des volets les plus spectaculaires du projet concerne l'importation de 30 000 vaches laitières. À partir de novembre 2026, un pont aérien sera établi sur une période de 10 mois depuis neuf États américains pour

acheminer le cheptel. Le choix du transport aérien a été privilégié pour réduire les délais de transit et garantir le bien-être et la santé des animaux.

À terme, le projet s'étendra sur 117 000 hectares répartis sur trois pôles de production. Les ambitions sont de taille : couvrir 50 % des besoins nationaux en lait en poudre, booster la production de viande rouge et créer environ 5 000 emplois directs. D'ici la neuvième année d'exploitation, le cheptel devrait atteindre 270 000 têtes pour une production annuelle estimée à 1,7 milliard de litres de lait. Fruit d'un partenariat entre la société qatarie « Baladna » et le Fonds National d'Investissement (FNI), ce complexe prévoit de fabriquer plus de 250 produits dérivés, incluant notamment le lait infantile.

## PERMIS DE CONSTRUIRE:

# Le nouveau décret de Ghrieb qui signe la fin de la bureaucratie dans l'immobilier

Dans une démarche stratégique visant à assainir le climat des affaires en Algérie, le Premier ministre, SifiGhrieb, vient de signer un nouveau décret exécutif. Ce texte, qui marque un tournant dans la modernisation de l'urbanisme, promet une accélération sans précédent du traitement des dossiers, avec des délais désormais strictement encadrés.

En effet, le paysage de l'investissement en Algérie s'apprête à connaître une mutation profonde. Le décret exécutif n° 26-158 du 14 avril 2026, modifiant et complétant le décret de 2015, redéfinit les règles du jeu pour l'obtention des actes d'urbanisme. L'objectif est de bannir la bureaucratie et instaurer une transparence totale via la numérisation.

### Finis l'attente : Ce qui change pour le calendrier de vos projets

#### immobiliers

L'innovation majeure de ce texte réside dans l'imposition d'un calendrier rigoureux pour l'administration. Désormais, le traitement des demandes ne sera plus laissé à l'appréciation du temps bureaucratique :

• Tous les 10 jours : Fréquence minimale des réunions d'étude des dossiers.

• 10 jours : Délai maximal pour l'étude de conformité.

• 15 jours : Délai de réponse aux décisions de rejet.

• 3 mois : Période fixe pour la régularisation de la conformité.

Cette accélération répond directement aux orientations de la nouvelle loi sur l'investissement, plaçant le Guichet Unique de l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI) au cœur du dispositif.



### L'« Accord Préalable » : Validez votre architecture avant d'engager des frais

Pour éviter les blocages techniques tardifs, le décret introduit le concept de « l'accord préalable ». Ce mécanisme permet aux investisseurs de soumettre leur projet architectural à un examen anticipé par les services d'urbanisme.

Une étape cruciale qui permet de corriger les éventuelles anomalies

avant l'engagement d'études détaillées coûteuses, garantissant ainsi une sécurité juridique et technique au promoteur.

### Zéro papier, zéro bureaucratie : Vos démarches désormais 100% en ligne

Finis le parcours du combattant entre les différentes administrations. Le Guichet Unique centralise désormais les représentants des Domaines, de l'Environnement et de la Protection Civile.

Ainsi, le dépôt des dossiers franchit également le pas du digital : les investisseurs peuvent désormais soumettre leurs demandes soit en format papier, soit via une plateforme numérique dédiée.

Un accusé de réception est systématiquement délivré, faisant foi de la date de dépôt et permettant un suivi en temps réel de l'avancement du dossier.

### Certificat de conformité et recours : Les nouvelles règles de contrôle

La réforme ne s'arrête pas à l'octroi du permis. Le contrôle de conformité après réalisation est également fluidifié. En cas de litige ou de refus de certificat de conformité, l'investisseur dispose désormais d'un droit de recours devant la Commission nationale spécialisée.

En somme, ce nouveau cadre réglementaire confirme la volonté de l'État d'opérer une réforme structurelle du secteur de l'urbanisme.

En intégrant le numérique et en imposant une culture de résultat à l'administration, l'Algérie pose les jalons d'un écosystème économique plus attractif et performant.

## La tiktokeuse controversée « Firdawssa » arrêtée et placée en détention

**L**e tribunal de Dar El Beïda a ordonné ce dimanche le placement en détention provisoire de la prévenue identifiée par les initiales « S. Rym », connue sur les réseaux sociaux sous le pseudonyme « Firdawssa ». Son procès a été reporté au 12 mai prochain. La juridiction a rejeté les demandes de la défense visant à placer l'accusée sous contrôle judiciaire, bien qu'elle soit mère de famille et dispose d'une résidence fixe.

Selon le média « Ennahar », « Firdawssa » est poursuivie pour de graves chefs d'accusation, notamment diffusion de discours de haine, incitation à la débauche et atteinte aux bonnes mœurs, ainsi qu'outrage à un corps constitué, en l'occurrence les services de sécurité nationale, à travers la publication de contenus incitatifs sur les réseaux sociaux, notamment sur TikTok.

Les poursuites font suite à la diffusion par l'accusée de contenus jugés indécentes et contraires aux valeurs

morales, accompagnés de propos offensants à l'égard des services de sécurité, via des publications sur Facebook et TikTok. Ces contenus, considérés comme attentatoires aux bonnes mœurs et incitant à la dépravation, ont suscité une vive indignation parmi les internautes, en particulier ses abonnés, qui ont appelé à des sanctions judiciaires exemplaires.

Une vidéo indécente met « Firdawssa » derrière les barreaux. Selon la même source, la mise en cause, âgée de 48 ans, réside dans le quartier de Mouhous, dans la commune de Bordj El Kiffan, à l'est de la capitale. Elle serait dépourvue de documents d'identité, selon les registres de l'état civil.

L'affaire a été déclenchée après la surveillance des réseaux sociaux par les cellules de veille relevant de la brigade de lutte contre la cybercriminalité. Une vidéo de 55 secondes, publiée sur TikTok via un compte intitulé « ferdawsa. of1 », a été repérée. On y voit la

prévenue vêtue d'un jilbab noir, tenant des propos jugés indécentes sur les vêtements portés sous cette tenue, alors qu'elle se trouvait sur la voie publique.

La diffusion de cette séquence, largement relayée sur TikTok et Facebook, a provoqué une vague de réactions dénonçant un contenu jugé offensant et portant atteinte à la symbolique du jilbab, ainsi qu'aux valeurs religieuses et sociales.

Suite à cela, les éléments de la brigade ont engagé des investigations techniques ayant permis d'identifier la titulaire du compte comme étant « S. Rym ». Les enquêteurs ont également constaté que l'accusée avait répondu à ses détracteurs lors de diffusions en direct, en tenant des propos obscènes et en adoptant des gestes jugés contraires à la morale. Dans certaines de ses interventions, elle a également proféré des propos offensants envers les services de police, notamment à l'égard de la brigade de lutte contre la cybercriminalité, accompagnés de

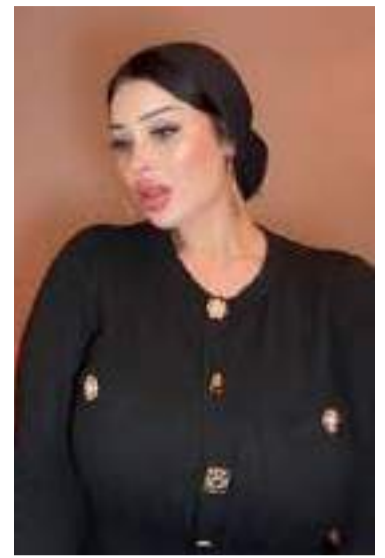
gestes déplacés.

La version de la prévenue

Par ailleurs, l'enquête révèle que la mise en cause s'est présentée, le 20 avril 2026 vers 18h, au poste de police pour s'enquérir du sort de son neveu interpellé. Elle y a été arrêtée après avoir été identifiée comme faisant l'objet de recherches dans cette affaire. Un téléphone portable a été saisi en sa possession.

Lors de son audition, la prévenue a reconnu être titulaire du compte TikTok « Firdawssa ». Elle a toutefois nié toute intention d'offenser les services de sécurité, affirmant que ses propos ont été mal interprétés et s'expliquaient par des circonstances personnelles, évoquant notamment la chaleur du jour des faits.

La prévenue a également admis avoir tenu des propos déplacés à l'encontre de certains internautes, en réaction aux attaques dont elle faisait l'objet dans les commentaires. Selon elle, certains utilisateurs ont amplifié la polémique en relayant ses contenus, notamment via des captures d'écran



publiées sur Facebook.

Enfin, l'accusée a assuré ne pas avoir voulu porter atteinte aux valeurs de la société algérienne ni aux institutions de l'État, précisant qu'elle utilisait les réseaux sociaux dans l'espoir d'obtenir une aide financière. Divorcée et mère de quatre enfants, elle affirme subvenir seule à leurs besoins. L'affaire reste à suivre, dans l'attente des développements que pourrait apporter l'audience prévue la semaine prochaine.

### TRAFIC DE DROGUE :

## Lourdes peines jusqu'à la perpétuité prononcées à l'encontre de 6 accusés

**L**a Cour criminelle de première instance de Dar El Beïda a prononcé, ce lundi, de lourdes peines allant jusqu'à la réclusion criminelle à perpétuité à l'encontre de six accusés, dont cinq étaient en détention, impliqués dans une affaire de trafic illicite de stupéfiants et de psychotropes. L'opération a permis la saisie d'une importante quantité de substances destinées à être écoulées dans la capitale et ses environs.

Selon le média « Ennahar », l'affaire a été déclenchée à la suite d'informations fiables recueillies par la brigade mobile de la police judiciaire de Bab Ezzouar, dans le cadre de la lutte contre les réseaux de drogue. Les enquêteurs ont identifié un individu actif dans la commercialisation de psychotropes, opérant au sein d'un réseau criminel. Un sixième suspect, en fuite, identifié comme « Ch. Rami », a été condamné par contumace à la peine maximale.

Dans le détail, les accusés « B. Fares » et « B. Djamel Eddine » ont été condamnés à 10 ans de prison pour détention et transport de drogues en vue de leur commercialisation dans le cadre d'une organisation criminelle. L'accusé « Kh. Bilal » a écopé de 8 ans de prison, tandis que « B. Yacine Rezzallah » et « Ch. Rami » ont été condamnés à 7 ans de réclusion.

Dans le même dossier, un autre accusé, « B. Yasser », jugé par contumace, a été condamné à la perpétuité avec déchéance de ses droits civiques, confirmant ainsi le mandat du juge d'instruction.

Une organisation structurée et des méthodes sophistiquées

Les débats ont révélé des faits graves, notamment l'exploitation d'une femme âgée d'environ 80 ans, utilisée pour faciliter les



déplacements entre Ouargla et Alger. Les produits illicites étaient ensuite stockés dans une villa située à Bordj El Kiffan.

L'enquête a mis en évidence le rôle central de « B. Djamel Eddine », principal accusé, actif dans le trafic de psychotropes avec la complicité de « B. Fares », déjà impliqué dans des affaires similaires. Les investigations ont également permis d'identifier un troisième complice, connu sous le surnom de « Rahim », dont la véritable identité est « B. Yacine Rezzallah ».

Les membres du réseau utilisaient deux véhicules pour transporter la marchandise : le premier servait d'éclaireur, tandis que le second acheminait les substances illicites depuis Ouargla vers Alger, notamment dans la nuit du 21 février 2025.

Une opération policière décisive

Les forces de police ont suivi les suspects jusqu'à une villa à Bordj El Kiffan, où des mouvements suspects ont été observés. Une intervention a permis l'arrestation de « B. Fares » en possession de capsules de pré-gabaline, ainsi que l'interpellation de ses complices présents sur les lieux.

Sur place, les enquêteurs ont découvert un véhicule partiellement démonté, utilisé pour dissimuler

la drogue, ainsi qu'une quantité importante de psychotropes cachée dans des emballages, notamment dans des cartons de bananes, prête à être distribuée.

Une femme âgée de 74 ans, identifiée comme la grand-mère de l'un des suspects, a également été retrouvée sur les lieux. Une fouille a permis la saisie d'environ 1 800 capsules de pré-gabaline.

Des aveux accablants

Lors de l'enquête, « B. Fares » a reconnu que la marchandise appartenait à « B. Djamel », précisant que le réseau en était à sa troisième opération de ce type. Il a également indiqué que les psychotropes étaient fournis depuis Ouargla par des individus nommés « Yasser » et « Hamza ».

De son côté, le principal accusé « B. Djamel Eddine » a confirmé être propriétaire de la marchandise saisie, précisant que « Rahim » était chargé de l'approvisionnement et du financement des opérations, notamment la location des véhicules. Les investigations ont également révélé que chaque membre du réseau avait un rôle bien défini : « Fares » assurait l'ouverture de la route, « Bilal » se chargeait du stockage, tandis que « Rahim » supervisait l'acheminement des substances.

### « 17 VOITURES RÉCUPÉRÉES » :

## La sûreté de Tissemsilt démantèle un gang du trafic international



**L**es services de la sûreté de la wilaya de Tissemsilt ont frappé un grand coup contre le crime organisé. Deux réseaux criminels spécialisés dans le vol et le trafic international de véhicules ont été démantelés lors de deux opérations distinctes, a annoncé ce lundi le bureau de communication de la sûreté de wilaya.

La première opération, menée par la brigade de lutte contre le vol de véhicules relevant de la police judiciaire, a permis de mettre fin aux agissements d'une organisation impliquée dans le trafic international de voitures. Selon le communiqué officiel, l'enquête approfondie, supervisée par le parquet compétent, a révélé un mode opératoire basé sur la falsification des dossiers de base et l'usage de faux documents administratifs. Cette activité illégale représentait une menace directe pour l'économie nationale. Tissemsilt : Fin de cavale pour un gang de voleurs de voitures

Cette opération s'est soldée par l'interpellation de deux individus et a permis aux enquêteurs de récupérer un total de 14 véhicules de marques et modèles variés,

mettant ainsi fin à une importante activité de recel.

La seconde intervention est le fruit d'un travail de renseignement et de filatures sur le terrain ayant duré plusieurs mois.

Les enquêteurs ont réussi à neutraliser une cellule criminelle spécialisée dans le vol de véhicules de tourisme, dont les membres procédaient systématiquement au maquillage des documents après chaque méfait.

Démantèlement d'un réseau de trafic de véhicules à Tissemsilt : les suspects désormais entre les mains de la justice

L'intervention a abouti à l'arrestation de trois suspects et a permis de mettre la main sur trois véhicules de tourisme qui ont été récupérés par les forces de l'ordre.

Au total, ce sont cinq individus qui ont été neutralisés lors de ces deux opérations. Une fois les procédures d'enquête finalisées, l'ensemble des mis en cause a été présenté devant les autorités judiciaires compétentes pour répondre des chefs d'inculpation de vol, trafic international de véhicules, faux et usage de faux.

## SOMMET INDE-AFRIQUE 2026:

## New Delhi relance un partenariat stratégique avec l'Algérie en première ligne

Après près d'une décennie d'interruption, le Sommet du Forum Inde-Afrique (IAFS) fait son retour. La 4<sup>e</sup> édition se tiendra du 28 au 31 mai 2026 à New Delhi, avec une ambition claire, redonner du souffle à un partenariat que l'Inde considère comme prioritaire, et dans lequel l'Algérie occupe une place stratégique.

L'Inde ne fait pas dans la demi-mesure. Depuis l'institutionnalisation du Forum en 2008, New Delhi cherche à structurer sa relation avec le continent africain sur le long terme. Dix ans après la dernière édition, ce nouveau sommet marque un tournant. L'objectif affiché est d'aligner la coopération avec deux feuilles de route majeures : l'Agenda 2063 de l'Afrique et la vision indienne « Viksit Bharat 2047 ». Autrement dit, on ne parle plus seulement de coopération, mais de stratégie globale.

**Découvrez l'agenda du Sommet !**

Le programme de cette nouvelle édition du Sommet promet d'être dense :

- 28 mai : réunion des hauts fonctionnaires
- 29 mai : réunion des ministres des Affaires étrangères
- 31 mai : sommet des chefs

d'État et de gouvernement À la clé, une déclaration finale attendue : la Déclaration de New Delhi, censée fixer le cap des prochaines années.

**L'Algérie, un partenaire pivot pour l'Inde**

Dans cette architecture diplomatique, l'Algérie ne joue pas un rôle secondaire. L'Inde la considère comme un point d'ancrage clé entre l'Afrique et l'Europe.

Position géographique, poids régional, potentiel économique : tous les voyants sont au vert pour renforcer ce partenariat. New Delhi attend d'ailleurs une participation active d'Alger à tous les niveaux, à savoir politique, économique et culturel.

Le message est limpide, l'Inde ne veut pas seulement travailler avec l'Afrique, elle veut travailler avec les Africains. Une nuance qui traduit une approche plus directe, presque pragmatique du développement.

**100 milliards de dollars d'échanges : un levier économique majeur**

Sur le plan économique, les chiffres parlent d'eux-mêmes. L'Inde s'impose aujourd'hui comme le 4<sup>e</sup> partenaire commercial de l'Afrique, avec plus de 100 milliards de dollars d'échanges et plus de 80 milliards



de dollars d'investissements cumulés.

Le sommet servira de plateforme opérationnelle avec :

- des rencontres B2B
- des panels sectoriels
- des expositions économiques

En parallèle, un dialogue d'affaires Inde-Afrique se tiendra du 29 au 31 mai, piloté par les principales organisations patronales indiennes (CII, FICCI, ASSOCHAM, PHDCCI).

Les entreprises algériennes sont clairement ciblées. Chambres de commerce, opérateurs économiques, investisseurs : tout le monde est invité à se positionner.

Et il y a matière à faire. L'Inde a déjà financé 206 projets dans 43 pays africains : infrastructures, énergie, agriculture, industrie textile, ferroviaire... Des investissements utiles, visibles et durables.

L'approche indienne ne se limite

pas au commerce. Elle s'étend à des secteurs stratégiques :

- Santé : équipements médicaux, aide durant la pandémie, programme Vaccine Maitri
- Défense : formation d'officiers africains, création d'académies militaires
- Spatial : prévision météo, agriculture de précision, systèmes d'alerte

En clair, l'Inde exporte aussi son savoir-faire. Et elle le fait avec méthode.

En clair, l'Inde exporte aussi son savoir-faire. Et elle le fait avec méthode.

**Diplomatie culturelle : le soft power en action**

New Delhi joue aussi la carte culturelle, et elle le fait intelligemment. En marge du sommet, plusieurs événements viendront renforcer les liens entre les peuples.

Temps fort annoncé : un festival de danse et de musique Inde-Afrique le 23 mai, accompagné d'ateliers collaboratifs entre artistes africains et indiens.

Autre initiative, des fresques murales réalisées en commun dans l'espace public. Une manière concrète d'inscrire cette coopération dans le quotidien.

La diaspora indienne en Afrique, 3,5 millions de personnes, agit déjà comme un relais naturel. Et côté influence, Bollywood continue de séduire, y compris en Algérie.

**Formation et mobilité : l'éducation comme levier stratégique**

L'éducation reste un pilier discret mais puissant de cette relation. Plus de 35 000 Africains ont été formés en Inde ces dix dernières années, dont près de 500 Algériens.

Aujourd'hui, plus de 23 000 étudiants africains poursuivent leurs études en Inde. Avec pour but former aujourd'hui les partenaires de demain.

À cela s'ajoutent :

- des institutions académiques implantées en Afrique
- des centres technologiques
- l'extension du e-visa à 33 pays africains

Ainsi, ce sommet ne se résume pas à une série de réunions protocolaires. Il s'inscrit dans une dynamique plus large : celle d'un basculement des équilibres économiques vers le Sud global.

## LA BANQUE D'ALGÉRIE SERRE LA VIS:

## Nouvelles règles KYC pour tous

Le secteur financier algérien franchit une étape décisive dans la sécurisation des transactions et la transparence. À travers sa nouvelle instruction 04-26, datée du 30 avril 2026, la Banque d'Algérie instaure un cadre réglementaire d'une rigueur sans précédent, imposant aux banques et institutions financières une connaissance quasi-totale de leurs clients (KYC).

Cette réforme, qui fait suite au décret du 24 juillet 2024, vise à aligner l'Algérie sur les standards internationaux de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive.

**Système de contrôle : quatre niveaux pour bannir l'anonymat**

La grande innovation de cette directive réside dans l'instauration d'un système de contrôle rigoureux à quatre niveaux, conçu pour éradiquer l'ouverture de comptes sous des identités fictives ou sans vérifications approfondies.

Le processus débute au Front



Office, où l'agent commercial collecte physiquement les documents d'identité et de résidence en présence du client, avant de procéder à une vérification systématique en recoupant ces données avec des sources officielles indépendantes, telles que le registre des bénéficiaires effectifs et les bases de données des Personnes Exposées Politiquement (PEP). Cette étape est ensuite consolidée par une validation hiérarchique, où le supérieur direct certifie l'exactitude du dossier, pour aboutir enfin à un audit indépendant du Back Office qui garantit, via une structure non

commerciale, l'intégrité et la conformité totale du processus de contrôle.

**Méthodes d'identification : du particulier aux ONG**

La directive ne laisse aucune zone d'ombre. Pour chaque catégorie de client, des exigences spécifiques sont imposées. Pour les individus et les auto-entrepreneurs, le contrôle dépasse l'identité classique pour englober la documentation de l'origine des fonds et des flux de trésorerie prévisionnels.

S'agissant des personnes morales, les banques ont l'obligation d'identifier non seulement l'actionariat et les

dirigeants, mais surtout les bénéficiaires effectifs exerçant le contrôle réel de l'entreprise.

Enfin, les associations et ONG sont soumises à un régime particulier imposant la fourniture de leurs statuts et de l'identité de leurs responsables, tout en exigeant une justification rigoureuse de l'origine de leurs financements, qu'il s'agisse de dons ou de parrainages.

**Gestion des risques : priorité à l'identification renforcée**

La Banque d'Algérie introduit une approche basée sur le risque. Chaque client est classé selon une matrice prenant en compte son statut (résident ou non, PEP), le type de produit utilisé (le cash étant sous haute surveillance) et la géographie des transactions.

Le droit de refus et de rupture : Les banques ont désormais l'obligation de refuser toute relation d'affaires si l'identité du client ne peut être prouvée, si les informations sont contradictoires ou si le client figure sur des listes de sanctions nationales ou internationales (ONU).

La surveillance renforcée des personnes exposées

politiquement (PEP) représente une priorité absolue. L'établissement d'une relation d'affaires avec ces profils nécessite une autorisation préalable de la Direction Générale ou du Conseil d'Administration. Une surveillance continue et renforcée est imposée pour tracer l'origine de leur patrimoine et de leurs fonds.

Désormais, les dossiers clients ne sont plus figés dans le temps, puisque la directive impose une réactualisation obligatoire des données selon une fréquence calquée sur le niveau de risque : chaque année pour les dossiers à haut risque, tous les trois ans pour les risques moyens et tous les cinq ans pour les risques faibles.

Ce suivi dynamique est complété par une obligation de vigilance absolue, stipulant que tout soupçon ou toute anomalie détectée lors de ces vérifications doit faire l'objet d'un signalement immédiat à la Cellule de Traitement du Renseignement Financier (CTRF).

## ANNABA

## Le wali reçoit des citoyens et des représentants de la société civile pour s'informer de leurs préoccupations

S.F

Le wali, Abdelkrim Lamouri, a reçu, hier-lundi matin, un nombre de citoyennes et de citoyens ainsi que des représentants de la société civile, dans le cadre des audiences périodiques consacrées à l'écoute des préoccupations des habitants.

Ces rencontres s'inscrivent dans une démarche visant à renforcer la communication de proximité et à assurer une prise en charge effective des différentes préoccupations exprimées par les administrés.

Au cours de ces audiences, le wali a prêté

une attention particulière aux doléances soulevées, portant notamment sur des questions liées au cadre de vie, aux services publics et au développement local. Les préoccupations recensées feront l'objet d'un examen approfondi par les services compétents, en vue de leur traitement conformément à la réglementation en vigueur.

Cette initiative traduit la volonté des autorités locales de consolider le dialogue avec les citoyens et d'améliorer la qualité du service public, dans une optique de transparence et d'efficacité.



## ANNABA

## Ouverture de l'enveloppe des sujets d'évaluation écrite pour la fin de l'enseignement primaire, des enfants malvoyants

M.Bakir

Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de la ministre de la solidarité nationale, de la famille et de la femme, visant à assurer une bonne préparation pour cet important examen d'évaluation écrite pour la fin de l'enseignement primaire des enfants malvoyants, et sous la supervision du wali, le directeur de l'activité sociale et de la solidarité d'Annaba, a présidé, en date de 03 mai 2026, la séance d'ouverture de l'enveloppe des sujets d'évaluation écrite pour la fin de l'enseignement primaire, dédiée aux enfants malvoyants

à Annaba.

Le processus s'est déroulé dans une atmosphère organisationnelle courtoise, distinguée en fournissant toutes les conditions nécessaires pour assurer le bon déroulement de ce mérite éducatif, en apportant un soutien moral et des encouragements aux enfants, en leur souhaitant le meilleur et le succès.

Signalons que tous les moyens matériels et humains ont également été mobilisés pour s'assurer que l'examen se déroule dans les meilleures conditions, et permettre aux candidats d'obtenir des résultats positifs inhérents aux efforts déployés.



## ANNABA / Salon des métiers

## Participation remarquable du Centre psychopédagogique d'El Bouni

Imen Boulmaiz

Sous la supervision de la Direction de l'Action Sociale et de la Solidarité (DASS), et dans le cadre du renforcement du parcours de formation professionnelle, notamment dans la spécialité de la fabrication de fromages, le Centre psychopédagogique d'El Bouni a pris part, dans la matinée du 03 mai 2026 et durant trois jours, aux activités du « Salon des métiers », organisé au palais de la culture et des arts "Mohamed Boudiaf". Cette participation s'inscrit dans une dynamique de valorisation des compétences des personnes à besoins spécifiques et de promotion de leur inclusion sociale et professionnelle. À cette occasion, une jeune fille issue de l'atelier des bénéficiaires du centre, actuellement en formation au Centre de

formation professionnelle d'El Bouni dans la spécialité de la fabrication de fromages, s'est distinguée par une prestation remarquable. Elle a ainsi présenté une démonstration pratique illustrant les différentes étapes de fabrication du fromage, suivie de la réalisation d'une pizza à base du produit élaboré. Cette initiative a suscité l'intérêt et l'admiration des visiteurs, mettant en évidence le savoir-faire acquis grâce à la formation dispensée. À travers ce type d'actions, les organisateurs réaffirment l'importance de la formation professionnelle comme levier essentiel d'autonomisation, favorisant l'intégration des personnes à besoins spécifiques dans la vie active et leur contribution au développement de la société.



## ANNABA / CITÉ "500 LOGEMENTS"

## Face à l'incursion du marché informel, des commerçants dénoncent la persistance de ce phénomène

S.F

Des commerçants exerçant au niveau de la cité "500 logements", au lieu-dit Sidi Salem (secteur ouest), ont adressé une nouvelle requête aux autorités locales pour dénoncer la prolifération du commerce informel de fruits et légumes devant leurs boutiques, une situation qui perdure, selon eux, depuis plus de trois années.

Dans leur correspondance adressée au chef de daïra d'Annaba, les signataires font état de la présence quotidienne de plusieurs vendeurs ambulants, estimés entre huit et quinze, occupant les abords immédiats des commerces situés le long de l'axe principal. Cette

occupation illicite de l'espace public engendre, d'après les plaignants, de multiples désagréments, notamment l'entrave à la circulation routière et piétonne, le désordre ambiant ainsi que l'accumulation de déchets.

Les commerçants soulignent également l'impact négatif de cette situation sur leurs activités, évoquant une concurrence jugée déloyale et une baisse sensible de leur chiffre d'affaires. À cela s'ajoutent, selon la même source, des altercations récurrentes entre vendeurs et des comportements qualifiés d'inciviques, portant atteinte à l'image du quartier et au cadre de vie des riverains.

Malgré plusieurs signalements et

démarches entreprises auprès des services concernés, aucune solution durable n'aurait été mise en œuvre à ce jour, regrettent les auteurs de la plainte. Ces derniers appellent ainsi à une intervention urgente des autorités compétentes afin de mettre un terme à cette situation, à travers l'application stricte de la réglementation en vigueur et l'organisation de l'activité commerciale dans des espaces appropriés.

Les signataires de la pétition insistent, enfin, sur la nécessité de préserver l'ordre public, de garantir des conditions de travail équitables et d'assurer un environnement sain au sein de ce pôle urbain en pleine expansion.



## Annaba abrite le premier colloque national dédié à la figure de Sidi Abi Marouane Echarif



S.F

Placé sous le haut patronage du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, et sous l'égide du wali d'Annaba, le premier colloque national intitulé « Sidi Abi Marouane Echarif : sa vie et son œuvre » se tiendra les 04 et 05 mai 2026, à l'initiative de la direction des affaires religieuses et des Wakfs.

Cette rencontre scientifique vise à mettre en lumière le parcours intellectuel et spirituel de cette éminente figure religieuse, ainsi que ses contributions dans la diffusion du savoir et la consolidation des valeurs religieuses au sein de la société. Elle ambitionne également d'offrir un espace d'échange entre chercheurs, universitaires et spécialistes autour de son héritage et de

son influence.

Selon les organisateurs, cet événement réunira un panel d'enseignants-chercheurs issus de différentes universités du pays, ainsi que des cadres du secteur religieux. Des communications scientifiques y seront présentées, abordant divers aspects de la vie et de l'œuvre de Sidi Abi Marouane Echarif, tout en mettant en exergue son rôle dans l'enrichissement du patrimoine culturel et religieux national.

À travers cette initiative, les autorités entendent valoriser les figures emblématiques du patrimoine spirituel algérien et renforcer la conscience collective quant à l'importance de la préservation de cet héritage au profit des générations futures.

## ANNABA / DIRECTION DU COMMERCE Sortie de terrain visant à renforcer les mesures préventives contre les intoxications alimentaires collectives

Imen Boulmaiz

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action arrêté par la direction du commerce d'Annaba, les services de la protection du consommateur et de la répression des fraudes ont organisé, hier, une sortie de terrain visant à renforcer les mesures préventives contre les intoxications alimentaires collectives. Cette opération s'inscrit dans une démarche proactive des autorités locales pour garantir la sécurité sanitaire des citoyens, notamment à travers le contrôle rigoureux des activités liées à la restauration et à la vente de produits alimentaires prêts à la consommation. Ainsi, plusieurs équipes de contrôle ont été mobilisées, en coordination avec les brigades de répression des fraudes relevant de la direction du commerce, les services de la sûreté urbaine première, la structure d'hygiène de la commune d'Annaba, ainsi que le secteur urbain concerné. L'intervention s'est déroulée au niveau de la cité "Champ de Mars". Elle a ciblé principalement les établissements de restauration tels que les pâtisseries, les restaurants, les cafés et les points de restauration rapide, considérés comme sensibles en matière de respect des normes d'hygiène. Les



inspections effectuées ont permis de relever plusieurs infractions, notamment liées au non-respect des conditions d'hygiène générale des locaux ainsi que de l'hygiène du personnel. En conséquence, des procès-verbaux de poursuites judiciaires ont été dressés à l'encontre des contrevenants, conformément à la réglementation en vigueur. À travers ces actions de terrain,

les services compétents réaffirment leur engagement à veiller à la protection de la santé du consommateur et à assurer la mise sur le marché de produits sûrs et conformes. Les équipes de contrôle demeurent pleinement mobilisées pour intensifier les opérations de surveillance et lutter efficacement contre toute pratique susceptible de nuire à la santé publique.

## EL TARF / SÛRETÉ DE WILAYA :

## La police démantèle un réseau criminel spécialisé dans le trafic illicite de psychotropes à Dréan

Imen Boulmaiz

Dans le cadre de la lutte continue contre toutes les formes de criminalité, notamment le trafic illicite de substances psychotropes, les services de la police d'El Tarf, représentés par la Brigade mobile de police judiciaire de Dréan, sont parvenus, au cours de la semaine écoulée, à démanteler un réseau criminel spécialisé

dans le commerce illégal de substances psychotropes. Cette opération, menée sous la supervision du parquet territorialement compétent, a permis l'arrestation de quatre individus impliqués dans cette activité criminelle, parmi lesquels figurent deux femmes, tous originaires de la commune de Dréan. L'intervention policière s'est soldée par la saisie d'une quantité importante

de psychotropes, estimée à 547 capsules de type Pregabalin, ainsi que d'une somme d'argent en monnaie nationale d'un montant de 75.000 dinars algériens, considérée comme provenant des revenus générés par cette activité illicite. Les éléments de la brigade ont également procédé à la saisie de plusieurs armes blanches prohibées, renforçant ainsi les charges retenues à l'encontre

des mis en cause. A l'issue des procédures légales en vigueur, les suspects ont été présentés devant le procureur de la république près le tribunal de Dréan pour répondre des faits liés à la détention, au transport et à la commercialisation illégale de substances psychotropes, dans le cadre d'une association de malfaiteurs. Cette opération illustre une nouvelle fois la vigilance et l'efficacité des



services de sécurité dans leur engagement constant pour la préservation de la sécurité publique et la lutte contre les réseaux criminels.

## ANNABA / PLAN COMMUNAL D'ORGANISATION DES SECOURS (PCOS) : Simulation d'un incendie à El Berouaga

Imen Boulmaiz

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Communal d'Organisation des Secours (PCOS) pour l'année 2026, un exercice de simulation a été organisé afin d'évaluer l'efficacité et le niveau de réactivité des dispositifs d'intervention en cas de situation d'urgence. À cet effet, le centre opérationnel a supervisé une manœuvre de

terrain simulant un incendie au niveau de la zone d'El Berouaga, en présence des chefs des différentes unités d'intervention. Cet exercice a permis de recréer des conditions proches de la réalité afin de tester la coordination entre les intervenants et la fluidité des opérations secours. Cette initiative vise principalement à mesurer le degré de préparation et de mobilisation des équipes

engagées, en matière de rapidité d'intervention, de gestion opérationnelle et de communication entre les différents acteurs concernés. Elle permet également d'évaluer l'efficacité des moyens humains et matériels déployés sur le terrain. Au cours de cette simulation, les équipes ont appliqué les procédures opérationnelles prévues dans le plan communal, notamment

en matière d'alerte, de déploiement des unités, de sécurisation du périmètre et de prise en charge du sinistre. À travers ce type d'exercices, les autorités locales réaffirment leur engagement à renforcer la prévention des risques et à améliorer continuellement les capacités d'intervention, dans le but d'assurer la protection des citoyens et de leurs biens en toutes circonstances.



## ANNABA / PROTECTION CIVILE :

## Des scouts en visite pédagogique à l'unité de la protection civile d'Aïn Berda

Imen Boulmaiz

Dans le cadre du renforcement de l'esprit de coopération et de communication avec les différentes composantes de la société civile, l'unité de la protection civile d'Aïn Berda a accueilli un groupe de Scouts musulmans Algériens,

portant le nom du moudjahid défunt Amara Laskri, dans le cadre d'une visite de terrain enrichissante. Au cours de cette visite pédagogique, le groupe a pu découvrir de près les différentes missions assurées par les services de la protection civile, notamment les interventions de secours,



la gestion des situations d'urgence et la prévention des risques. Des explications détaillées leur ont été fournies

concernant les moyens d'intervention, les techniques de premiers secours ainsi que les équipements utilisés lors des différentes opérations. Les encadreurs ont également mis l'accent sur l'importance de la réactivité, du travail en équipe et de la discipline dans ce métier noble, suscitant l'intérêt

et l'admiration des jeunes participants. Cette initiative a constitué une opportunité précieuse pour inculquer aux jeunes les valeurs de prévention, de volontariat et de citoyenneté active, dans une ambiance marquée par l'enthousiasme, la curiosité et une forte interaction.

## ANNABA / COMMERCE EXTÉRIEUR :

## Trois navires de marchandises chargés de produits nationaux exportés vers l'Europe et les États-Unis

S.F

Dans le cadre d'une coordination rigoureuse entre les services des douanes et de la police des frontières, visant à assurer la fluidité des opérations portuaires, le port d'Annaba a récemment enregistré l'embarquement de trois navires transportant des produits nationaux diversifiés à destination de l'Europe et des États-Unis.

Cette dynamique s'inscrit dans la stratégie nationale de

diversification de l'économie et de promotion des exportations hors hydrocarbures. Le port d'Annaba confirme ainsi son rôle central dans le soutien à la compétitivité du produit algérien et son positionnement sur les marchés internationaux. Selon les informations disponibles, le quai n°07 a accueilli le navire SIRUS SKY, chargé de près de 8 000 tonnes de clinker destinées à l'Italie, par le groupe Holcim El-Djazair. Par ailleurs, le quai n°08 a vu l'embarquement du



navire GRACE C, transportant environ 33 000 tonnes de ciment gris conditionné en sacs, à destination des États-Unis, pour le compte de l'opérateur économique « Biskria Ciment ». Dans le même sillage, une troisième opération a concerné le navire NIKI T, ayant chargé près de 1 900 tonnes de ciment

blanc en sacs, destinées au marché italien. Ces expéditions traduisent une demande croissante pour les matériaux de construction algériens sur les marchés internationaux.

Les autorités locales soulignent que ces performances sont le fruit d'une mobilisation constante des différents intervenants, notamment les services portuaires, les douanes et la police des frontières, afin de garantir la rapidité des opérations de chargement et le respect des normes

internationales en matière d'exportation.

Ce regain d'activité confirme le rôle du port d'Annaba en tant que plateforme logistique stratégique au niveau du bassin méditerranéen. Il reflète également les efforts consentis pour améliorer la qualité des services et simplifier les procédures, dans le but de renforcer la confiance des partenaires étrangers et d'encourager les opérateurs économiques à investir davantage dans l'export.

## Le président de Taïwan réussit à se rendre en Eswatini, son dernier allié diplomatique en Afrique

Dix jours après avoir annulé une visite à la dernière minute, Lai Ching-te a finalement pu se rendre sur place, outrepassant l'opposition de la Chine à ce déplacement international, selon le monde fr.

Le voyage du président taïwanais, Lai Ching-te, en Eswatini, petit pays enclavé au sein de l'Afrique du Sud, dernier allié diplomatique de Taïwan en Afrique, était initialement prévu du 22 au 26 avril, pour célébrer les 40 ans de l'accession au trône

du monarque despote swasi, le roi Mswati III, ainsi que son 58e anniversaire. Mais le voyage avait été annulé à la dernière minute, lorsque Maurice, les Seychelles et Madagascar ont retiré « sans explication et sans préavis », selon le gouvernement taïwanais, l'autorisation de survol de leur territoire.

« Après plusieurs jours de planification minutieuse par nos équipes diplomatiques et de sécurité nationale, nous sommes

arrivés sains et saufs aujourd'hui, a écrit le président taïwanais sur sa page Facebook, à son arrivée sur le continent africain. Le peuple taïwanais, épris de liberté et de paix, ne cherche pas la confrontation, mais n'abandonnera jamais son aspiration à s'ouvrir au monde. » Le président Lai, élu en janvier 2024, à la tête du parti progressiste démocratique déjà au pouvoir depuis 2016, confirme par ce geste sa réputation d'homme têtue, déterminé à résister aux pressions chinoises.



### PÉTROLE :

## L'OPEP+ augmente ses quotas comme prévu, sans commenter le départ des Emirats arabes unis

L'Arabie saoudite, la Russie, l'Irak, le Koweït, le Kazakhstan, l'Algérie et Oman ont augmenté leurs quotas « de 188 000 barils par jour », pour le mois de juin, selon le monde fr.

L'Arabie saoudite, la Russie et cinq autres pays de l'OPEP+ ont augmenté, comme prévu, leurs quotas de production de pétrole, dimanche 3 mai, une décision visant à afficher la continuité du groupe après le séisme provoqué par le départ des Emirats arabes unis.

Ensemble, l'Arabie saoudite, la Russie, l'Irak, le Koweït, le Kazakhstan, l'Algérie et Oman ont augmenté leurs quotas « de 188 000 barils par jour »,

pour le mois de juin, selon le communiqué publié sur le site de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

La déclaration du groupe ne mentionne pas les Emirats arabes unis, une omission qui reflète un signe de tensions dans les relations avec Abou Dhabi après son départ de l'alliance cette semaine.

Cette augmentation sur le papier ne pourra très probablement pas se matérialiser en production supplémentaire : les principales capacités inexploitées de l'OPEP+ se trouvent dans les pays du Golfe, dont les exportations sont obstruées par le blocage du détroit d'Ormuz, orchestré par l'Iran depuis le

début de la guerre au Moyen-Orient.

Le choc est essentiellement réparti entre l'Arabie saoudite, l'Irak, le Koweït, et bien sûr les Emirats arabes unis, dont la production ne sera plus comptabilisée parmi celles de l'alliance (l'Iran est membre de l'OPEP+ mais n'est pas soumis à des quotas).

C'est à la Russie, le deuxième plus gros producteur du groupe, que profite le plus la situation avec des prix très élevés de l'énergie, mais elle semble avoir déjà bien du mal à produire au niveau de ses quotas actuels.

Son industrie pétrolière fait face au désinvestissement des Occidentaux depuis le début de

la guerre déclenchée par son invasion de l'Ukraine en 2022, et une production régulièrement entravée par des frappes de drones ukrainiens.

Le départ des Emirats arabes unis, un tournant

En plus d'être le quatrième producteur de l'OPEP+ en volume, Abou Dhabi dispose de très importantes capacités inexploitées de production, un levier essentiel du groupe quand il doit réguler le marché.

Le pays a investi massivement dans ses infrastructures ces dernières années et sa compagnie pétrolière nationale Adnoc prévoit une capacité de production de 5 millions de barils par jour d'ici à 2027, très

au-delà de son dernier quota fixé à 3,447 millions de barils par jour.

Adnoc s'est, en plus, engagé, dimanche, à dépenser 55 milliards de dollars dans des nouveaux projets au cours des deux prochaines années, confirmant que l'entreprise « accélère la croissance et la mise en œuvre de sa stratégie ».

Cela fait d'Abou Dhabi un acteur concurrent sur le marché, par ailleurs capable de produire à des coûts très faibles, et qui pourrait limiter l'impact des mesures prises par Riyad et ses alliés, une fois le marché de retour à une forme de normalité après le déblocage du détroit d'Ormuz.

## Un homme jugé aux assises à Pau pour avoir porté des coups mortels pendant les Fêtes de Bayonne en 2024

L'homme jugé pendant deux jours à Pau a de nombreux antécédents judiciaires : entre 2005 et 2024 il a été condamné à 17 reprises, 14 fois pour des faits de violences, conjugales ou avec arme, ou des menaces de mort, selon le monde fr.

Conférence de presse de Jeanne François, procureure adjointe de la République de Bayonne, Jérôme Bourrier, procureur de Bayonne, David Book, commissaire divisionnaire et directeur interdépartemental de la police nationale, et Karim Fillali, commissaire divisionnaire, à la suite d'une agression mortelle dans un bus, à Bayonne, le 13 juillet 2024. GAIZKA IROZ/AFP

Le procès d'un homme de 41 ans accusé d'en avoir mortellement frappé un autre, au cours d'une altercation dans un bus lors des Fêtes



de Bayonne en 2024, s'est ouvert lundi 4 mai devant la cour d'assises des Pyrénées-Atlantiques, à Pau.

L'accusé est jugé pour des « violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner » commises sur un homme de 58 ans. Les faits sont survenus dans la gare routière mise en place pour les festivités, qui accueillent plus d'un million de visiteurs chaque année.

Celles-ci avaient déjà été endeuillées un an plus tôt par l'agression mortelle d'un habitant du centre-ville, roué de coups pour avoir fait une remarque à un groupe de fêtards, surpris en train d'uriner devant sa porte.

Le 11 juillet 2024, vers 21 heures, le quinquagénaire se trouve à l'arrière d'un bus censé le ramener chez lui, avec sa compagne, lorsque l'accusé, alors âgé de 39 ans, monte dans le

véhicule par la porte de devant.

Le premier, en état d'ébriété, interpelle le second pour un motif qui n'a pas été établi au terme de l'instruction, et le ton monte rapidement entre les deux protagonistes, qui semblent vouloir régler leurs comptes hors du bus.

« La mauvaise personne au mauvais moment »

Les versions quant à l'origine de l'altercation diffèrent. L'accusé, un Guadeloupéen, évoque des propos à caractère raciste tenus par la victime, qu'aucun témoin n'a confirmés.

Le quinquagénaire descend du bus le premier, suivi par le mis en cause, un ancien boxeur professionnel, qui se précipite sur lui et lui assène deux coups de poing au visage, après avoir repoussé le chauffeur de bus, qui tentait de le retenir.

La victime perd connaissance. Bien qu'elle soit redevenue consciente

quand les secours la prennent en charge, son état se dégrade pendant la nuit à l'hôpital, où elle meurt le 16 juillet – des suites d'un grave traumatisme crânien et d'un œdème encéphalique majeur, selon l'autopsie.

L'homme jugé pendant deux jours à Pau présente de nombreux antécédents judiciaires : entre 2005 et 2024, il a été condamné à 17 reprises, 14 fois pour des faits de violences, conjugales ou avec arme, ou des menaces de mort. En état de récidive, il encourt trente ans de réclusion criminelle. Pour les avocats des parties civiles, Mes Marion Duhalde et Alain Astabie, « il n'y a rien à comprendre dans ce dossier », la victime « est tombée sur la mauvaise personne au mauvais moment ».

## Donald Trump annonce lancer une opération pour débloquer des navires coincés depuis deux mois dans le détroit d'Ormuz

La marine américaine doit escorter, à partir de lundi matin, au travers du passage stratégique des bateaux de pays « qui n'ont rien à voir avec le conflit au Moyen-Orient », a dit le président des Etats-Unis. « Toute intervention américaine (...) sera considérée comme une violation du cessez-le-feu », a répondu l'Iran, selon le monde.fr.

Donald Trump a annoncé, dimanche 3 mai, une opération pour débloquer, à partir de lundi, des navires coincés depuis deux mois dans le Golfe en raison de la fermeture du détroit d'Ormuz par l'Iran. Le président américain a, par ailleurs, assuré que les Etats-Unis avaient des discussions « très positives » avec la République islamique, par l'intermédiaire du Pakistan.

Avec un changement de ton radical par rapport à la veille, le républicain, qui a déclenché les hostilités contre l'Iran le 28 février avec Israël, a parlé, dimanche soir, d'« un geste humanitaire » et de « bonne volonté » en faveur des marins bloqués.

A partir de lundi matin heure locale, la marine américaine escortera au travers du détroit d'Ormuz des navires de pays « qui n'ont rien à voir avec le conflit au Moyen-Orient », a déclaré Donald Trump sur sa plateforme Truth Social. Il a toutefois averti que si cette opération, baptisée « Project Freedom » (« Projet Liberté »), devait être entravée par l'Iran, cela « devrait malheureusement être traité par la force ».



Dans un communiqué, le commandement militaire américain pour le Moyen-Orient (Centcom) a précisé que l'opération impliquerait des destroyers lance-missiles, plus d'une centaine d'aéronefs et 15 000 soldats.

L'annonce n'est pas du goût de l'Iran, qui y a vu une violation de la trêve en vigueur depuis le 8 avril. « Toute intervention américaine dans le nouveau régime maritime du détroit d'Ormuz sera considérée comme une violation du cessez-le-feu », a averti, sur X, le président de la commission du Parlement iranien sur la sécurité nationale, Ebrahim Azizi.

Lundi matin, l'agence de sécurité maritime britannique (UKMTO) a annoncé qu'un « tanker » avait été touché par des « projectiles non identifiés » dans le détroit d'Ormuz au large des Emirats arabes unis. L'événement a été signalé dimanche vers 21 h 40 (heure de Paris), selon l'UKMTO, qui n'a pas

précisé la provenance du navire. Un autre incident du même type a été recensé par l'agence britannique, dimanche en fin de journée, près de Sirik, en Iran, à l'est du détroit. La provenance du navire n'est, là non plus, pas connue. Après ce premier incident, l'Iran a nié toute attaque, et a déclaré qu'un navire de passage avait été arrêté pour un contrôle de documents.

Plus de 900 navires commerciaux dans le Golfe

Depuis le début des hostilités, l'Iran a pris le contrôle du détroit d'Ormuz, par lequel transite d'ordinaire un cinquième de la consommation mondiale de pétrole. Washington a répliqué, début avril, en bloquant à son tour les ports iraniens.

Le blocage du détroit a fait flamber les cours du pétrole au plus haut depuis 2022 et l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Les prix

se replient, lundi, très légèrement à la reprise des échanges sur les marchés asiatiques, avec un baril de Brent, la référence mondiale, en baisse d'environ 0,3 % autour de 107 dollars (soit 91,25 euros), bien loin des 126 dollars dépassés jeudi. Le nombre de navires commerciaux présents dans le Golfe s'élevait à 913 le 29 avril, dont 270 pétroliers et une cinquantaine de navires gaziers, a précisé, jeudi, l'entreprise spécialisée dans le suivi maritime AXSMarine. Quelque 20 000 marins seraient concernés, selon un haut responsable de l'UKMTO. « Beaucoup de ces navires subissent des pénuries de nourriture et de tout ce qui est nécessaire pour permettre aux équipages de rester à bord de façon saine », a souligné Donald Trump.

Encore vendredi, son administration avait mis en garde les navires qui paieraient les autorités de Téhéran pour passer le détroit d'Ormuz, les avertissant qu'ils s'exposaient à des sanctions. Washington qualifié de « pirate » Depuis le début de la guerre, qui a fait des milliers de morts, surtout en Iran et au Liban, Téhéran a instauré de facto des droits de passage pour franchir le détroit.

Un conseiller militaire du nouveau guide suprême, Mojtaba Khamenei, a encore menacé, dimanche, de couler des navires de guerre des Etats-Unis et d'envoyer leurs forces « au cimetière », qualifiant Washington de « pirate ». La situation entre les deux pays est bloquée depuis le cessez-le-feu du 8 avril, après quasiment

quarante jours de frappes américano-israéliennes sur l'Iran et de représailles de Téhéran dans la région. Entre le détroit d'Ormuz et le volet nucléaire, les points de discorde restent si importants que les efforts pour relancer les négociations ont échoué, malgré une première rencontre directe au Pakistan, le 11 avril.

Pour redonner une chance aux discussions, Téhéran a soumis une nouvelle proposition à Washington, qui y a répondu, a affirmé, dimanche, la diplomatie iranienne.

Selon l'agence Tasnim, Téhéran réclame dans ce plan le retrait des forces américaines des zones proches de l'Iran, la levée du blocus des ports iraniens et du gel des avoirs du pays, le financement de réparations, la levée des sanctions, un « mécanisme » concernant le détroit d'Ormuz et « la fin de la guerre sur tous les fronts y compris au Liban ». Le dossier nucléaire ne figure apparemment pas dans le plan, or il s'agit d'une question centrale pour les Etats-Unis et Israël, qui accusent l'Iran de vouloir se doter de la bombe atomique – ce que l'intéressé dément.

Sur le front libanais, après avoir de nouveau appelé des localités du sud du pays à évacuer, Israël a mené des frappes qui ont fait un mort et blessé huit personnes, dont quatre secouristes, a annoncé, dimanche, le ministère de la santé libanais.

## La traque des fuites de méthane révèle une pollution persistante autour de sites pétrogaziers dans le sud de la France

Deux ONG ont inspecté une soixantaine d'installations, dont les deux tiers occasionnent des pertes de ce puissant gaz à effet de serre. L'urgence à réduire les émissions de méthane est au cœur d'un sommet de haut niveau organisé, lundi, à Paris, selon le monde.fr. Théophile Humann-Guillemint longe le grillage surmonté de barbelés, à la recherche du meilleur angle. Le représentant de l'ONG environnementale Clean Air Task Force déplie son trépied et y fixe sa caméra infrarouge. A l'image,

aucun doute : un panache de fumée s'échappe de la vanne d'un gazoduc. Invisible à l'œil nu, la fuite apparaît nettement à l'écran.

Egalement muni de jumelles, le technicien formé à la thermographie – la détection par imagerie optique des gaz – continue de scruter le site industriel, un enclos d'une dizaine de volumineux tuyaux verts qui sortent du sol sur plusieurs mètres avant d'y replonger. Du ruban adhésif jaune a été posé sur certaines jonctions, mais il est percé à divers endroits. En une demi-heure, cinq fuites de

méthane – molécule principale du gaz naturel et puissant gaz à effet de serre – sont repérées sur ce poste de sectionnement d'Urgosse (Gers), un site qui sert notamment à contrôler le flux de gaz en cas de maintenance ou d'arrêt d'urgence.

A quelques mètres, Anna-Lena Rebaud, 30 ans, consigne méthodiquement les équipements concernés. Puis la chargée de mission gaz aux Amis de la Terre appelle le numéro d'urgence de Téréga, l'exploitant du réseau de transport de gaz dans le Sud-Ouest.



## Le fabricant de batteries français ACC, en difficulté face à la concurrence chinoise, change de patron

Allan Swan, jusqu'alors dirigeant de Panasonic Energy USA, fournisseur de batteries de Tesla, remplace Yann Vincent, pour tenter de sauver la filiale créée par Stellantis, Mercedes et TotalEnergies, selon le monde.fr. C'est un tournant pour l'« Airbus de la batterie ». Vendredi 1er mai, Automotive Cells Company

(ACC), la coentreprise créée en 2020 par Stellantis, Mercedes et TotalEnergies, a changé de dirigeant. Yann Vincent, qui l'a portée sur les fonts baptismaux, a pris sa retraite, à 69 ans.

Sous sa direction, l'entité a obtenu 1,3 milliard d'euros de subventions pour créer une gigafactory dans le Pas-de-Calais, à cheval sur les communes

de Billy-Berclau et Douvrin, sur un ancien site de la Française de Mécaniques, filiale de PSA. Elle a été construite en un temps record et inaugurée le 30 mai 2023. Depuis, elle peine toutefois à monter en cadence, produisant une proportion de « rebuts » – des cellules de batteries inutilisables – trop élevée. Et, surtout, trop peu de cellules bonnes à équiper

les voitures, en particulier les Peugeot e-3008 ou les Citroën ë-C5 Aircross à longue autonomie, conduisant Stellantis à perdre des ventes à cause de délais trop longs, et Mercedes, à se fournir ailleurs.

Comme l'a révélé le quotidien Les Echos vendredi 1er mai, Yann Vincent, venu de l'automobile, va enfin être remplacé par un

spécialiste des batteries, Allan Swan, un sexagénaire au CV prometteur : il « a précédemment occupé le poste de président de Panasonic Energy aux Etats-Unis, où il a mené avec succès la mise en opérations de deux nouvelles gigafactories de batteries fournissant Tesla », notamment celle du Nevada, précise ACC dans un communiqué.

## Coupe du Monde 2026/Jordanie – Algérie : Noureddine Zekri, les propos qui fâchent

Lors d'un live TikTok samedi, l'entraîneur Noureddine Zekri, était monté au front pour défendre Yacine Adli, qu'il coacha à Al Shabab FC (Arabie saoudite). Mais ce n'était pas tout. Le coach a été interrogé sur les chances de l'Algérie en Coupe du Monde 2026. En parlant du match contre la Jordanie, le technicien a été très maladroit. En effet, il a tenu des propos à la limite du mépris envers Al Nashama. Sa sortie médiatique n'a pas forcément plu. Le fil entre la confiance et la condescendance est mince.

Malheureusement, Zekri n'y a pas fait attention. D'après lui, « si l'Algérie ne bat pas la Jordanie lors de la Coupe du monde, nous devons tous aller à la retraite. » L'Algérien trouve même que « la Jordanie n'a pas le niveau de l'Algérie, et on ne peut en aucun cas mettre les deux équipes sur un pied d'égalité. » En outre, il indique que « les Verts disposent d'un potentiel considérable, avec des joueurs de haut niveau évoluant dans les meilleurs championnats. »

Dans une certaine mesure, on pourrait comprendre ce qu'il voulait dire. Toutefois,

réduire les Jordaniens au rang de faire-valoir n'a rien de classe. D'ailleurs, cela est même contraire à l'inexactitude du football. Ce sport qui a la seule réalité du terrain en juge. Autrement, l'Algérie n'aurait jamais battu la République Fédérale d'Allemagne (RFA) en 1982 dans l'une des plus grandes sensations dans l'histoire du Mondial.

**Al Taamari promet une réponse sur le terrain**  
Si l'ancien driver de l'ES Sétif et le MC Alger n'a pas mesuré la teneur de ses mots, Musa Al Taamari, vedette de la Jordanie,

a montré plus de classe. Interrogé par un journaliste de Winwin sur ce qu'il pense de la sortie de Zekri après le match Olympique Lyonnais – Stade Rennais FC, le meneur de jeu a montré plus de sobriété. « Est-il un entraîneur ? Je ne le connais pas, c'est la première fois que j'entends parler de lui. Sa déclaration est irrespectueuse, mais nous sommes des gens respectueux, et je lui promets qu'il verra quelque chose de bien lors de notre match contre l'Algérie », indique-t-il. En tout cas, les deux sélections vont s'affronter le 23 juin prochain lors de la 2e journée du



Mondial 2026. Et on peut penser que nos adversaires sortiront cette déclaration maladroite de Zekri à l'approche de ce duel. C'est pour dire que cette fierté déplacée peut stimuler les Jordaniens afin de donner du fil à retordre aux protégés de Vladimir Petkovic. Particulièrement dans une explication qui s'annonce grandement décisive pour la suite du tournoi.

### EN :

## Benbot dans la liste élargie de Petkovic



Oussama Benbot, le gardien de l'USMA Alger, figure dans la liste préliminaire de l'équipe nationale pour la Coupe du monde 2026, a appris Compétition de source officielle. Quelques mois après avoir annoncé sa retraite internationale, le portier usmiste fait bien partie des joueurs retenus par Vladimir Petkovic, en prévision du Mondial. Un revirement qui s'inscrit dans un contexte particulier, marqué par une véritable hécatombe au poste de gardien. Entre les blessures de Luca Zidane, Anthony Mandrea et Melvin

Mastil, le staff technique s'est retrouvé contraint de revoir ses plans en urgence. Dans ce paysage fragilisé, le profil expérimenté de Benbot est rapidement redevenu une option crédible. Une alternative impossible qui se heurtait à la position du joueur de ne plus évoluer pour les Verts, ainsi que celle du sélectionneur Vladimir Petkovic qui n'a pas apprécié la décision du gardien. Mais la médiation du président de la FAF, menée en coulisses, a joué un rôle déterminant. À l'issue de la finale de la Coupe d'Algérie remportée face au CRB, Walid Sadi a directement échangé avec

le portier usmiste. Un entretien décisif, au cours duquel il a su convaincre le joueur de revenir sur sa décision. « Je suis prêt à 100 % pour revenir en équipe nationale », avait d'ailleurs déclaré Benbot aux médias après le match.

Restait ensuite à lever les réticences de Vladimir Petkovic, refroidi par l'annonce brusque de la retraite internationale du gardien après la CAN, conséquence directe de sa non-utilisation durant le tournoi. Toujours selon la même source, le président de la FAF aurait également œuvré pour rapprocher les positions

avec le sélectionneur, ce qu'il est parvenu à faire. Petkovic compte toujours sur Mastil et Zidane, dont les nouvelles en provenance de leurs clubs respectifs sont rassurantes en vue d'un retour avant le Mondial, Benbot venant ainsi renforcer une hiérarchie encore en construction. Le gardien de l'USMA pourrait donc figurer dans la liste finale, qui doit être rendue publique avant le 1er juin prochain. Un scénario improbable il y a encore quelques semaines, mais qui illustre parfaitement les ajustements de dernière minute imposés par les circonstances.

Les performances de Benbot lors des deux finales de la Coupe de la CAF, qui opposeront l'USMA au Zamalek les 9 et 16 mai prochains, seront particulièrement scrutées par le staff technique de l'EN. À noter que le prochain stage de préparation de la sélection nationale débutera le 25 mai 2026 à Alger, avec au programme un match amical face aux Pays-Bas le 3 juin à Rotterdam. Les Verts disputeront un autre match amical le 10 juin à Kansas City, la ville où se trouve le camp de base de l'EN, face à une équipe dont le nom n'a pas encore filtré.

## Liga / Real Madrid : Que doit faire Kylian Mbappé pour se remettre les Madrilènes dans la poche ?



**L'**attaquant français est extrêmement critiqué par les médias et les supporters madrilènes en ce moment. Peut-il inverser la tendance ? Clairement...

Il est peut-être un peu trop tôt pour parler de divorce, mais ce qui est certain, c'est que le mariage entre le Real Madrid traverse un moment très compliqué. L'attaquant tricolore est encore très critiqué ce lundi, et ce alors qu'il n'a même pas joué contre l'Espanyol dimanche. Déjà très critiqué à cause de l'épisode de sa blessure au genou, de prestations pas forcément très bonnes dans les gros, d'une certaine nonchalance sur la pelouse et bien d'autres sujets, son escapade en Italie

avec sa copine Ester Exposito lui vaut encore de grosses critiques. Puis, forcément, les comparaisons avec Vinicius Jr, brillant face aux Catalans et qui semble clairement être préféré à Kylian Mbappé auprès de la fanbase.

La situation est-elle irréversible pour Mbappé ? Bien sûr que non. On le sait, dans le foot, tout va très vite, et ce même Vinicius Jr aujourd'hui encensé était lui aussi critiqué avec véhémence il y a encore quelques semaines. De grosses prestations permettraient clairement à Mbappé de retourner quelques vestes à Madrid. Seul problème : le Real Madrid n'a plus rien à jouer et le numéro 10 est très incertain pour le seul match

intéressant qui reste cette saison, à savoir le Clasico de dimanche prochain. Autant dire qu'il risque de devoir attendre le début de saison prochaine pour être de nouveau performant avec le Real Madrid, et c'est potentiellement problématique de partir à la Coupe du Monde, puis en vacances, sur une mauvaise note.

### **S'améliorer sur le terrain... mais aussi en dehors**

On le sait aussi, l'image et le statut d'un joueur ne se limitent pas qu'à ses prestations sur le terrain. Surtout à l'heure où les réseaux sociaux ont pris une telle ampleur. Vinicius Jr, pour citer encore le Brésilien, l'a très bien compris, et ce n'est pas un hasard s'il a multiplié

les publications proclamant son amour pour le club et ses ambitions sur ses réseaux sociaux, notamment quand il était dans le dur. Kylian Mbappé, pourtant très conscient de ces enjeux, pourrait par exemple en faire de même pour tenter de se rabibocher un petit peu avec les fans, ou du moins, montrer que ce qui se passe le concerne un minimum, ce dont beaucoup de journalistes et de socios doutent clairement actuellement.

On peut aussi suggérer à l'ancien du PSG de faire un peu plus attention à ce qu'il fait dans sa vie hors des terrains en temps de crispations. Nul doute que s'il avait enchaîné les gros matchs dernièrement, personne ne lui en aurait voulu

d'avoir passé quelques jours en Italie. Et Mbappé lui-même était probablement bien conscient des retombées auxquelles il s'exposait avec ce séjour. Clairement, quitte à ne pas pouvoir répondre sur le terrain actuellement, l'international tricolore serait bien inspiré d'améliorer sa communication et son image. Une prise de parole - via ses réseaux sociaux ou une interview dans un média - expliquant sa vision des faits et livrant ses vérités, pourrait aussi aider à se réconcilier un peu avec le madridismo. Ce qui est certain en revanche, c'est que la situation actuelle n'est pas tenable sur la durée, pour le joueur comme pour le club...



## Satoshi Nakamoto

# L'identité du créateur du Bitcoin enfin révélée ?

**Derrière le bitcoin, invention qui a bouleversé la finance mondiale, se cache l'une des plus grandes énigmes du numérique : Satoshi Nakamoto. Créateur insaisissable, individu ou collectif, il s'est volatilisé sans jamais révéler son identité. Après plus d'une décennie d'enquêtes infructueuses, un nouvel élément pourrait aujourd'hui relancer la traque et peut-être, lever enfin le voile sur le secret le mieux gardé d'Internet.**

À la croisée de la technologie, de la finance et d'une enquête digne d'un thriller, l'histoire du Bitcoin continue de fasciner autant qu'elle interroge. Derrière cette révolution monétaire se cache une figure insaisissable : Satoshi Nakamoto, un pseudonyme devenu mythique et dont l'identité demeure, à ce jour, inconnue.

Pour comprendre l'émergence du Bitcoin, il faut remonter à 2008. Le monde est alors frappé par l'une des plus graves crises financières de l'histoire moderne. Partie des États-Unis avec l'effondrement

du marché immobilier, la tourmente entraîne la faillite ou le sauvetage in extremis de grandes institutions bancaires. Des millions de personnes perdent leur emploi, leur logement, et surtout leur confiance dans le système financier. Ce choc révèle la dépendance à des intermédiaires puissants, souvent jugés opaques et éloignés des citoyens.

C'est dans ce contexte de défiance généralisée qu'apparaît, sur Internet, un document de neuf pages : un « white paper » signé d'un nom inconnu : Satoshi Nakamoto. Le texte propose un concept inédit : une monnaie numérique indépendante de toute autorité centrale, fonctionnant directement entre utilisateurs, sans banque, ni État pour en assurer le contrôle. Le Bitcoin est né.

### Bitcoin : les fondements d'un système inédit

Techniquement, le système repose sur trois principes fondamentaux : La blockchain : un registre public et infalsifiable qui consigne l'ensemble des transactions. Chaque opération y est enregistrée de manière chronologique et ne peut être modifiée une fois validée, garantissant transparence et sécurité.

La décentralisation : le réseau ne dépend d'aucune entité unique,

mais d'un ensemble d'ordinateurs répartis à travers le monde, chargés de vérifier et d'enregistrer les échanges.

La rareté : le protocole prévoit un plafond de 21 millions de bitcoins, inscrivant cette limite directement dans son code et visant à éviter toute création monétaire incontrôlée.

Au-delà de ses aspects techniques, le Bitcoin incarne une rupture : celle d'une monnaie globale, indépendante et conçue pour échapper à l'influence des institutions traditionnelles.

L'identité de Satoshi Nakamoto révélé par The New York Times ? Aucune photo, aucune identité officielle, aucun indice vérifiable.

Après avoir activement participé au lancement du projet, son créateur disparaît soudainement en 2011 et cesse toute communication. Depuis, journalistes, chercheurs et passionnés multiplient les hypothèses sans parvenir à trancher. Informaticiens de renom, experts en cryptographie, voire groupes organisés : plusieurs pistes ont été explorées, sans preuve définitive. En 2024, The New York Times consacre une première série d'articles publiés, à l'écosystème du Bitcoin. Sans se concentrer sur l'identité de Satoshi Nakamoto, ces publications contribuent cependant à remettre en lumière les principales hypothèses déjà évoquées dans les milieux spécialisés.

Deux ans plus tard, en avril 2026, une nouvelle enquête du New York Times ravive le débat. Le magazine pointe du doigt le cryptographe britannique Adam Back. Cette hypothèse déjà connue des milieux spécialisés, est de nouveau examinée à la lumière d'éléments techniques et contextuels. Figure majeure du mouvement cypherpunk, Adam Back est notamment à l'origine de Hashcash, un système conçu en 1997 pour lutter contre le spam en introduisant un mécanisme de preuve de travail. Ce procédé est d'autant plus scruté qu'il est explicitement cité dans le livre blanc du Bitcoin publié en 2008, ce qui alimente les rapprochements techniques entre son travail et les fondements du protocole.

Des indices sans aucune preuve ? L'enquête du The New York Times ne se limite pas aux aspects techniques du Bitcoin. Elle s'intéresse aussi à la manière dont a été rédigé son document fondateur, le white paper intitulé



«Bitcoin: A Peer-to-Peer Electronic Cash System». Plusieurs analyses linguistiques y relèvent un style d'écriture proche d'un l'anglais britannique, des tournures typiques du Royaume-Uni et un ton académique rigoureux. Des éléments qui peuvent rappeler le profil du cryptographe britannique Adam Back, sans toutefois permettre d'affirmer quoi que ce soit.

Deux ans plus tard, en avril 2026, une nouvelle enquête du New York Times ravive le débat. Le magazine pointe du doigt le cryptographe britannique Adam Back. Cette hypothèse déjà connue des milieux spécialisés, est de nouveau examinée à la lumière d'éléments techniques et contextuels. Figure majeure du mouvement cypherpunk, Adam Back est notamment à l'origine de Hashcash, un système conçu en 1997 pour lutter contre le spam en introduisant un mécanisme de preuve de travail. Ce procédé est d'autant plus scruté qu'il est explicitement cité dans le livre blanc du Bitcoin publié en 2008, ce qui alimente les rapprochements techniques entre son travail et les fondements du protocole.

Des indices sans aucune preuve ? L'enquête du The New York Times ne se limite pas aux aspects techniques du Bitcoin. Elle s'intéresse aussi à la manière dont a été rédigé son document fondateur, le white paper intitulé «Bitcoin: A Peer-to-Peer Electronic Cash System». Plusieurs analyses linguistiques y relèvent un style d'écriture proche d'un l'anglais britannique, des tournures

typiques du Royaume-Uni et un ton académique rigoureux. Des éléments qui peuvent rappeler le profil du cryptographe britannique Adam Back, sans toutefois permettre d'affirmer quoi que ce soit.

Les chercheurs ont également étudié les échanges publics attribués à Satoshi Nakamoto, notamment des e-mails et des messages publiés entre 2009 et 2010. D'après ces archives, son activité semble surtout concentrée en journée, avec peu de communications durant certaines heures de la nuit en temps universel. Certains y voient un indice possible sur sa localisation, probablement en Europe, mais cela reste une simple hypothèse.

Le code informatique du Bitcoin, lui aussi accessible à tous, a été analysé par de nombreux experts. Il montre un niveau très élevé de maîtrise technique, notamment en cryptographie et en systèmes informatiques décentralisés. Là encore, certains points rappellent les travaux d'Adam Back, mais rien ne permet de dire qu'il en est l'auteur.

### Des pistes encore ouvertes

Un fait est cependant établi : le site officiel lié au Bitcoin a été enregistré en 2008, peu de temps avant la publication du célèbre document fondateur. Par la suite, Satoshi Nakamoto a échangé avec plusieurs spécialistes de la cryptographie, dont Adam Back. Ces échanges montrent qu'ils se connaissaient dans le cadre professionnel, sans prouver pour autant qu'il s'agit de la même personne.

Dans l'univers du Bitcoin, il existe toutefois un moyen théorique de prouver l'identité de Satoshi Nakamoto : identifier la personne capable de signer un message avec les clés numériques utilisées lors des premiers bitcoins créés en 2009. Ces bitcoins, souvent associés à un ensemble appelé «Patoshi pattern», sont estimés à environ un million d'unités, même si ce chiffre reste discuté. Depuis leur création, ils n'ont quasiment jamais été utilisés. Adam Back, de son côté, a toujours nié être Satoshi Nakamoto.

### Un anonymat pour échapper à quoi ?

La disparition de Satoshi Nakamoto en 2011 alimente encore les interprétations. Certains y voient une volonté d'échapper aux pressions

politiques, à mesure que les autorités s'intéressaient au Bitcoin. D'autres estiment qu'il s'agissait d'un choix stratégique pour éviter toute centralisation autour d'une figure unique. Aujourd'hui, la piste Adam Back repose sur des indices cohérents mais non conclusifs. Faute de preuve, l'identité de Satoshi Nakamoto demeure l'une des plus grandes énigmes de l'ère numérique. Génie solitaire, collectif organisé ou personnage délibérément fictif : derrière le Bitcoin, le mystère reste entier.



## Tizi-Ouzou

# Inauguration d'une stèle à l'effigie de l'icône de la chanson algérienne Idir



Une stèle à l'effigie d'Idir, icône de la chanson algérienne, a été inaugurée samedi à Ath Lahcene, son village natal d'Ath Yenni (Tizi Ouzou), à l'occasion du 6e anniversaire de sa disparition.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée sur la placette du village, en présence des habitants du village, des autorités locales, d'élus et de plusieurs personnalités venues témoigner leur attachement à cette icône de la culture algérienne.

Figure emblématique de la chanson algérienne et artiste de dimension internationale, Idir, de son vrai nom, Hamid Cheriet, décédé le 2 mai 2020, a laissé derrière lui une œuvre intemporelle qui résonne encore dans les cœurs et les esprits, ainsi qu'un patrimoine musical inégalé.

Né en 1949 à Ath Lahcene, un village perché de la commune d'Ath-Yenni, Idir, après des études d'ingénieur en géologie, a entamé sa carrière artistique en 1976 avec la célèbre chanson «Avava inouva» ayant connu un succès retentissant à l'échelle internationale et qui a été diffusée dans 77 pays et traduite dans une vingtaine de langues. En 44 ans de carrière, le défunt a produit une dizaine d'albums s'inspirant de la richesse et de la profondeur du patrimoine national, alliant patrimoine ancestral et sonorités modernes, élaborés avec soin et marqués par un souci permanent de perfection et d'un travail bien fait.

Une marque de fabrique qui se reflète dans chacun de ses albums, de «A vava Inouva», produit en 1976, à « Ici et ailleurs», sorti en 2017, en passant par «Les

chasseurs de lumières», en 1993, «Identités», en 1999, «Deux rives, un rêve», en 2002, et «Entre scènes et terres», en 2005.

Ouvert sur la culture universelle, mais profondément attaché à la sienne, il a su, grâce à son art et à son engagement, la hisser, la rendre visible et susciter de l'intérêt pour elle. Un intérêt auquel ont succombé d'illustres noms de la chanson nationale et internationale. Cheb Mami et Khaled, Maxime Le Forestier, Karen Matheson, Manu Chao, Francis Cabrel, Bernard Lavilliers ou encore Charles Aznavour.

En 2018, il s'est produit en Algérie lors de deux concerts qu'il avait animés à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger, à l'occasion de Yennayer, après près de quatre décennies d'absence.

## 15e Festival international de musique symphonique L'Autriche, l'Italie et l'Egypte à l'honneur

La scène du 15 Festival international de musique symphonique a accueilli samedi soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, trois ensembles d'Autriche, d'Italie et d'Egypte, qui ont livré des prestations de haute qualité devant un public nombreux.

En présence du corps diplomatique accrédité en Algérie, la troisième soirée de ce festival, dédiée à la musique symphonique, a vu se succéder sur scène le trio autrichien «Accio piano», l'orchestre de chambre italien «Ferruccio Busoni» et l'Orchestre

symphonique du Caire (Egypte).

Applaudi par un public enchanté, le trio autrichien, composé de Christina Scheicher (piano), Clemens Böck (violon) et Anne Sophie Keckeis (violoncelle), a rendu plusieurs pièces, notamment de Franz Schubert (1797-1828), illustre compositeur autrichien, revisité à travers sa célèbre composition «Mouvement de sonate», Mel Bonis (1858-1937) avec «Soir et Matin» et Jozef Haydn, autre compositeur autrichien du XVIIIe siècle.

Arrangé par Lotfi Saidi et brillamment rendu par le trio

autrichien, «Ya rayeh», célèbre chanson sur l'exil du regretté interprète algérien du chaâbi, Dahmane El Harrachi (1926-1980), aura été un des moments forts de cette soirée.

Prenant le relais, l'Orchestre de chambre italien «Ferruccio Busoni» a revisité de grands compositeurs du XXe siècle, souvent associés à la musique de films ou au tango, notamment l'Italien Ennio Morricone (1928-2020), auteur de la bande originale du film «La Bataille d'Alger», réalisé par son compatriote Gillo Pontecorvo.

Sous la direction du chef d'orchestre, Massimo Belli, la formation a également rendu d'autres pièces d'illustres compositeurs, notamment l'Argentin Astor Piazzolla (1921-1992) et les italiens Giuseppe Verdi (1813-1901), Nino Rota (1911-1979) et Luis Bacalov (1933-2017).

La dernière partie de cette soirée de musique universelle a été animée par l'Orchestre symphonique du Caire, qui a revisité des œuvres célèbres de compositeurs notamment Mozart et Edvard Grieg.

Sous la direction du chef d'orchestre Ahmed Essaedi, la prestation de l'orchestre égyptien a été rehaussée par une performance soliste, faisant ressortir des arrangements aux airs mélodieux orientaux.

Le 15e Festival culturel international de musique symphonique, se poursuit jusqu'au 7 mai prochain à l'Opéra d'Alger, avec la participation des orchestres et ensembles de 21 pays dont la République tchèque en invitée d'honneur.

## De Carthage à Constantine, une soirée symphonique inoubliable

Porté par l'excellence de l'Orchestre symphonique de Carthage représentant la Tunisie, Constantine a vécu dimanche une soirée d'une rare intensité, où la musique a transcendé les frontières pour offrir au public un moment profondément émouvant et inoubliable.

L'événement organisé au théâtre régional Mohamed Tahar Fergani dans le cadre du 15e

Festival international de musique symphonique, a drainé un public nombreux, confirmant l'intérêt grandissant des Constantinois pour ce genre musical d'envergure.

L'Orchestre symphonique de Carthage a offert une prestation remarquable, conférant à l'événement une dimension culturelle prestigieuse, saluée par les mélomanes présents.

Placée sous la direction du maestro

Hafedh Magueni, le programme, soigneusement élaboré, s'est distingué par son éclectisme, mêlant des œuvres emblématiques du répertoire classique européen à des compositions inspirées du patrimoine musical arabe, rendant hommage à de grandes figures telles que Mohamed Abdelwahab, Farid El Atrache et Baligh Hamdi.

Des œuvres algériennes et tunisiennes revisitées dans des

arrangements symphoniques modernes ont également enrichi cette soirée, illustrant un dialogue harmonieux entre tradition et innovation.

Dans une touche résolument contemporaine, des interprétations orchestrales de morceaux issus de la pop, du disco et des rythmes latins ont été proposées, séduisant le public.

Moment fort de la soirée, l'interprétation de «Ya Qodsou,

Zahrat El Madaen» de la Diva libanaise Fayrouz ainsi que la chanson «Louabet El Ayam» de Warda El Djazairia suscitant une vive émotion dans la salle.

Le public, conquis, a chaleureusement applaudi ces reprises magistrales, témoignant de son attachement à ces œuvres intemporelles.



## Michael Jackson, ce mort qui vaut plus de 3 milliards de dollars

**À son décès, Jackson laissait 450 millions de dettes. Voici comment ses exécuteurs testamentaires ont transformé son héritage en poule aux œufs d'or...**

Aujourd'hui les caisses sont pleines, les dollars débordent, la marque Jackson se vend partout, une centaine de millions de revenus par an en moyenne, sans compter les années fastes quand de gros contrats sont signés... Selon Forbes, le roi de la pop a généré un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de dollars depuis sa mort, le plaçant en première place de la liste annuelle des célébrités décédées les plus lucratives, soit 13 fois sur les 16 dernières années.

Trouver du cash

Comment un tel tour de force a-t-il été possible ? Grâce à une petite équipe menée par John Branca, ex-avocat de Jackson et co-exécuteur de sa succession, qui s'est entouré du manager du chanteur, d'un expert-comptable et du PDG d'AEG live, le tourneur et producteur qui avait investi 40 millions de dollars sur la série de concerts prévus en 2009 et qui furent annulés... Pour trouver rapidement du cash, le groupe récupère toutes les bandes et vidéos autour des répétitions du spectacle This

is it et sortent dans la foulée un documentaire sur les écrans du monde entier. Bingo : 268 millions de dollars au box-office et 100 millions de bonus avec les ventes de DVD et le merchandising.

L'empire est sauvé, les dettes urgentes remboursées, reste à consolider l'héritage. Les exécuteurs testamentaires vendent des biens immobiliers – comme le fameux ranch Neverland pour 22 millions de dollars –, renégocient les emprunts et les accords de financement à des taux d'intérêt réduits, liquident des procédures et restructurent le catalogue de la star. Deux énormes transactions sont ainsi opérées : la vente en 2016 à Sony Music pour 750 millions des 50 % du fameux catalogue ATV (qui comprend des tubes des Beatles achetés par Jackson en 1985), puis la cession en 2024 de la moitié des droits musicaux de la star, toujours à Sony, pour 600 millions...

À cela s'ajoutent la sortie d'albums avec des tubes inédits, les droits à l'image, l'exploitation des licences, les accords négociés pour des spectacles, comme celui du Cirque du soleil ou de comédies musicales à Broadway... Le biopic actuellement en salle s'inscrit dans la même logique, sachant que John Branca,



exécuteur testamentaire, a suivi de très près production et scénario en mettant 25 millions dans la corbeille pour retourner des scènes et éviter d'aborder la face sombre de Jackson, notamment l'affaire Jordan Chandler et les scandales autour des agressions sur mineurs.

Redorer le blason

L'idée est de redorer le blason du chanteur pour séduire la nouvelle génération dans la veine du succès de Bohemian Rhapsody.

Le pari semble gagné puisque le biopic a démarré en trombe avec déjà plus de 280 millions de dollars de recettes au box-office – il pourrait rapporter 900 millions à terme.

Au-delà des 400 millions, qui couvriront le budget et le marketing, ce sera tout bénéfice, sachant que la succession touchera 25 % des recettes selon Forbes. Et la suite est déjà sur les rails, de quoi exploiter le filon jusqu'au bout, sachant que les films relancent

toujours les écoutes d'album de l'artiste et les royalties qui vont avec...

Où va au final tout cet argent ? Sur les 3,5 milliards générés depuis 2009, une partie a servi à payer les impôts, les dettes de Jackson, les procès et les contestations juridiques sans fin, des dons à des œuvres caritatives et enfin le versement des rentes aux quatre bénéficiaires de la succession, désignés par Michael Jackson, à savoir sa mère et ses trois enfants.

Chacun aurait ainsi touché environ une soixantaine de millions à date, ce qui fait presque 4 millions de dollars par an... En attendant de récupérer le jackpot une fois que la succession sera complètement réglée : en 2024, le magazine People révélait qu'elle était toujours bloquée en raison d'un profond désaccord avec le fisc américain sur la réelle valeur du patrimoine du chanteur, entraînant des multiples contrôles, litiges et réévaluations qui retardent un accord définitif et la mainmise des enfants sur l'empire familial, qui n'a jamais été aussi prospère, même du vivant de la star.

## «Enchaînés», ou l'histoire de la révolte des esclaves sur l'île de la Réunion



**Dans «Enchaînés», Alain Moreau raconte l'histoire de l'esclavage sur l'île Bourbon, lorsque la Réunion était une colonie française. Une série filmée comme un thriller par Laure de Butler avec Olivier**

**Gourmet.**

Après Bandi d'Éric Rochant, qui se déroule en Martinique, direction un autre département d'outre mer, l'île de la Réunion pour, cette fois, une série historique.

Nous sommes en 1806 sur ce qui s'appelait alors l'île Bourbon, une colonie française. Des blancs, et la population locale sous le joug de l'esclavage. Le héros Isaac est l'un de ces esclaves. Il travaille dans la plantation de café de Charles Bellevue, un univers violent. Il est le fils bâtard de ce colon. La révolte des esclaves de 1811 approche.

**Listés avec les meubles et le bétail**

La série, épique, est réalisée par Laure de Butler (déjà cinéaste à succès de La Promesse), avec Olivier Gourmet dans le rôle du propriétaire et Enzo Rose dans celui du fils bâtard. Enchaînés, le titre, est l'idée de l'auteur, Alain Moreau, qui est né sur l'île de la Réunion. Cette histoire lui tient à cœur :

«On connaît assez mal cette histoire, aussi bien ici que dans les départements d'outre-mer, comme La Réunion. Parce qu'on n'a pas envie de la regarder

en face, on préférerait l'oublier, tous, collectivement. Moi-même, je l'ai découverte en ouvrant des livres et en allant dans les bibliothèques, en discutant avec des historiens. Les Blancs, avec un B majuscule, avaient un statut légal, étaient des colons, donc des citoyens français. Les Noirs, avec un N majuscule, avaient le statut d'esclave, ils étaient comme du bétail. Les seuls documents pour leur état civil ou leur identité étaient des actes au moment d'une succession ou d'une vente d'une propriété à quelqu'un d'autre, quand ils étaient listés avec les biens, les meubles et le bétail.»

Raconter l'esclavage français Rares sont les fictions françaises qui parlent de cette époque. Pour Alain Moreau l'imaginaire est plutôt ailleurs, plutôt anglo-saxon. Il explique qu'en France, on a vu beaucoup de films ou séries américains qui racontent

cette période aux États-Unis. Mais on a relativement peu de récits sur ce qui se passait dans les colonies françaises. «La violence est la même partout. Mais les codes, la façon dont cela fonctionnait, l'architecture des bâtiments, tout est différent. Pour l'esclavage, on imagine souvent une grande maison coloniale avec des colonnes blanches. Or c'est l'Amérique, le sud des États-Unis. Les maisons créoles étaient très différentes. Il a donc fallu imaginer et raconter autre chose, qu'on connaît peu : l'histoire française de l'esclavage.»

Un esclavage aboli en 1848 sur l'île de la Réunion. Enchaînés à découvrir dès maintenant sur la plateforme de France TV, et mercredi soir sur France 2.



## RÉTINOL : Quels sont ses bienfaits pour la peau ?

**D**érivé de la vitamine A, le rétinol fait partie des actifs anti-âge les plus puissants en cosmétique. Quels sont réellement ses bienfaits pour la peau ? Comment l'utiliser sans risque ? Éclairage avec le Dr Isabelle Gallay, dermatologue à Dijon et membre du Syndicat national des dermatologues-vénéréologues (SNDV).

### L'essentiel

Résumé par l'IA, validé par la Rédaction.

- Le rétinol, dérivé de la vitamine A, est un actif clé en cosmétique pour ses effets anti-âge et anti-imperfections. Il stimule le renouvellement cellulaire, favorise la production de collagène et améliore la fermeté et l'éclat de la peau. Cependant, il est important de l'utiliser de manière progressive pour éviter les effets secondaires tels que la sécheresse cutanée.

- En cosmétique, le rétinol ne doit pas être utilisé pendant la grossesse et est déconseillé pour les peaux sensibles ou sujettes à la rosacée. Il est préférable de ne pas le mélanger avec des acides AHA en raison de leur action exfoliante similaire, mais il peut être alterné avec des PHA, qui sont plus doux et hydratants. Actif phare des soins anti-âge, le rétinol est aujourd'hui une référence incontournable en cosmétique pour ses effets profonds sur la peau. Il agit à la fois sur les signes de l'âge, mais aussi sur les imperfections (acné) et la qualité globale de la peau.

### Définition : qu'est-ce que le rétinol ?

Le rétinol est un actif dérivé de la vitamine A appartenant à la famille des rétinoïdes. Une fois appliqué sur la peau, il est progressivement converti en acide rétinoïque, sa forme biologiquement active. « Au niveau de l'épiderme, le rétinol agit principalement sur les



kératinocytes en accélérant leur renouvellement (division cellulaire), en régulant leur maturation et en évitant l'accumulation de cellules mortes, explique le Dr Isabelle Gallay. Il stimule le renouvellement cellulaire, favorise la production de collagène et améliore l'aspect global de la peau. »

On distingue :

- le rétinol, en vente libre, utilisé en cosmétique ;
- le rétinaldéhyde, une forme intermédiaire, plus proche de l'acide rétinoïque, souvent plus efficace mais aussi plus irritante et instable à la lumière ;
- l'acide rétinoïque, disponible uniquement sur prescription médicale.

### Quels sont les bienfaits du rétinol pour la peau ?

Une méta-analyse publiée en 2022 dans International journal of women's dermatology indique que « toutes les études ont systématiquement rapporté que la trétinoïne topique améliorerait l'aspect clinique du photovieillissement (rides, hyperpigmentation tachetée, teint jaunâtre et lentigos) dès le premier mois et que cet effet se maintenait après 24 mois. » Bien que ces résultats concernent la trétinoïne, plus puissante que le rétinol, ils soutiennent néanmoins l'intérêt global des rétinoïdes dans la prise en charge

du vieillissement cutané. Il a un effet anti-âge. Le rétinol, et plus largement les rétinoïdes, stimulent le renouvellement cellulaire et favorisent la synthèse de collagène. Résultat : les rides et ridules sont atténuées, la peau paraît plus ferme et le teint gagne en éclat. Le rétinol, comme le rétinol ou l'acide rétinoïque, agit sur la prolifération cellulaire et stimule les fibroblastes, ce qui contribue à améliorer la fermeté de la peau. Dr Isabelle Gallay Dermatologue

... ainsi que sur l'acné. L'acide rétinoïque, délivré sur ordonnance, est particulièrement intéressant dans le traitement de l'acné. « Il agit en amont en normalisant la kératinisation et en limitant l'obstruction des pores. Grâce à son action kératolytique, il favorise également l'élimination des cellules mortes et contribue à prévenir l'apparition de nouvelles imperfections », confirme le Dr Isabelle Gallay. Les premiers résultats ne sont généralement visibles qu'après 8 à 12 semaines d'utilisation régulière, le temps que le renouvellement cellulaire et la stimulation du collagène produisent des effets visibles.

**Combien de fois par semaine peut-on utiliser le rétinol sur le visage ? Est-**

### il possible de l'appliquer tous les jours ?

Il est recommandé d'utiliser le rétinol de façon progressive et à faible concentration. « Mieux vaut commencer par une application un soir sur trois pendant trois semaines, puis passer à un soir sur deux et, s'il est bien toléré, essayer tous les soirs », conseille la dermatologue. Et d'ajouter : « Lorsque des signes d'intolérance apparaissent – peau sèche, irritable – il est préférable de l'arrêter et de reprendre progressivement les applications au bout de quelques jours. » En raison de son effet exfoliant, le rétinol rend la peau plus sensible aux agressions extérieures, notamment aux UV. Mieux vaut l'appliquer le soir et utiliser une protection solaire (écran minéral, par exemple) le matin.

### Quels sont les effets secondaires du rétinol ? Peut-il provoquer une forme de purge ?

L'application de rétinol peut provoquer une sécheresse cutanée ainsi que des sensations de brûlure ou de picotements lors des premières semaines. « En début d'utilisation, il est possible qu'une aggravation transitoire de l'acné survienne, en particulier chez les personnes ayant une peau

acnéique. En effet, le rétinol accélère le renouvellement cellulaire, ce qui peut faire apparaître plus rapidement des micro-comédons », indique la spécialiste. Des poussées peuvent aussi traduire une irritation ou une mauvaise tolérance. « En cas d'inconfort, il n'y a aucun mal à espacer les applications, voire à interrompre temporairement le traitement avant une reprise progressive. »

### Quelles sont les contre-indications ? Peut-on l'appliquer sur une peau sensible ?

En cosmétique, les dérivés de la vitamine A, dont le rétinol, sont déconseillés pendant la grossesse par principe de précaution. « Il est également préférable de les éviter sur certaines peaux sensibles ou sujettes à la rosacée en raison de leur potentiel irritant. Dans ces cas-là, le bakuchiol, qui présente des effets proches du rétinol et est généralement mieux toléré, constitue une alternative intéressante. »

### Peut-on mélanger le rétinol avec des acides AHA ?

Mieux vaut éviter d'associer le rétinol et les acides de fruits (AHA). « Les deux vont avoir une action exfoliante et le risque est de potentialiser les effets indésirables, précise le Dr Isabelle Gallay. En revanche, lorsqu'on a trouvé un bon rythme d'application du rétinol et qu'on le supporte bien, on peut très bien introduire des PHA. Il s'agit de molécules comme la gluconolactone ou l'acide lactobionique qui sont modérément exfoliantes et ont des propriétés hydratantes et antioxydantes. Par exemple, on peut les utiliser le matin ou le soir, en alternance avec le rétinol. »



## Poudre de teint Quelle texture et quelle teinte choisir selon votre peau ?

C'est l'étape finale, celle qui change tout. Le secret de la poudre de teint réside dans l'adéquation entre la texture et notre type de peau. Que vous cherchiez à camoufler des imperfections, à flouter vos pores ou simplement à faire tenir votre fond de teint jusqu'au soir, nous avons décrypté les différences entre les types de poudres libre, compacte et translucide.

Découvrez comment choisir la poudre parfaite pour un teint sublimé, sans jamais marquer les ridules.

### Comment choisir une poudre de teint ?

Libre ou compacte : l'important est de savoir quel résultat on souhaite obtenir.

Avec sa texture particulièrement fine, la poudre libre apporte peu de couvrance. Elle donne un effet lissé et naturel au teint, et matifie de manière imperceptible.

La poudre compacte, tout aussi matifiante mais plus opaque, uniformise davantage et couvre mieux les imperfections : elle convient à celles qui recherchent une correction plus importante.

Matte ou satinée : connaître son type de peau

Une poudre libre ou compacte au fini mat garde la brillance sous contrôle et convient parfaitement aux peaux mixtes à grasses.

Plus lumineuse, la poudre satinée est idéale pour les peaux sèches ou déshydratées, ainsi que pour les peaux matures, dont les traits

sont facilement marqués par le maquillage.

### Translucide ou teintée : trouver la bonne teinte

Translucide, elle s'adapte à toutes les carnations et permet surtout de matifier et de fixer le maquillage. Si l'on a envie de rehausser un peu la couleur de la peau, on opte pour une teinte un ton au-dessus de sa carnation. Pour un effet lumineux, on se dirige plutôt vers une nuance légèrement plus claire.

#### Les poudres libres

Poudre libre universelle, Yves Rocher. La promesse : flouter, matifier et prolonger la tenue du maquillage pendant 12 heures.

La formule : composée à 98 % d'ingrédients d'origine naturelle, et enrichie en poudre de maïs et en kaolin, elle absorbe les brillances et apporte un fini couvrant. Elle contient aussi du squalane, pour assurer hydratation et confort, ainsi que du mica, pour la luminosité. Sa teinte translucide s'adapte à toutes les carnations.

Poudre libre fixante Blur It, Sephora Collection, chez Sephora.

La promesse : matifier sans effet de matière, fixer le maquillage et corriger les petits défauts. La formule : sa texture fine et soyeuse couvre le teint avec légèreté et apporte un fini mat. Grâce au duo kaolin et mica, les pores sont floutés et la peau est lissée sans alourdir les traits. Cette poudre existe en quatre teintes pastel.

Poudre libre dermophile. La promesse : unifier, estomper les imperfections et maintenir une hydratation optimale de la peau. La formule : elle s'appuie sur le pouvoir de l'amidon de riz, qui matifie la peau en douceur. Récemment retravaillée, elle a été enrichie en acide hyaluronique, reconnu pour ses vertus super hydratantes, et en vitamine E, aux propriétés antioxydantes. Elle se décline en 16 teintes.

Poudre libre légère Pro Set + blur Studio Fix, MAC Cosmetics. La promesse : flouter les imperfections, fixer le maquillage et illuminer la peau sans figer les traits. La formule : à base de silice, résistante à la sueur, à l'humidité et aux trans ferts, elle absorbe l'excès de sébum et offre une tenue impeccable pendant 8 heures, tout en laissant respirer la peau. Elle contient également des antioxydants et de l'huile de macadamia, nourrissante et protectrice.

#### Les poudres compactes

Poudre compacte translucide matifiante rechargeable, Aroma-Zone. La promesse : contrôler les brillances et unifier délicatement le teint pour un effet peau nue longue durée. La formule : pensée comme un produit de maquillage et de soin, elle repose sur un mélange de poudres matifiantes de mica, tapioca et riz, certifiées bio. Elle contient également de l'acide hyaluronique hydratant et repulpant. Son poudrier est rechargeable et sa couleur



invisible ! convient à toutes les carnations.

Duo poudre compacte et boîtier, La promesse : déposer un voile parfait sur la peau et la nourrir pendant 8 heures. La formule : des pigments d'origine naturelle sont couplés à des actifs traitants. Le zinc PCA et l'amidon de riz calment les flambées de sébum. Les huiles d'abricot et d'olive, combinées à de l'acide hyaluronique, hydratent, protègent du stress oxydatif et apportent de l'éclat. Le boîtier est rechargeable et doté d'un miroir détachable.

La poudre matifiante, Marionnaud La promesse : flouter les pores et les imperfections, sublimer le teint. La formule : elle dépose sur le visage une texture aérienne au fini lisse. Son trio de talc, silice et mica assure une matité légère,

tandis que ses agents émoullissants et apaisants adoucissent la peau. Modulable, elle offre une couvrance plus au moins importante selon les besoins.

La poudre de teint Lumière La promesse : apporter une couvrance modulable, de la douceur et du confort à la peau. La formule : sa texture légèrement crémeuse enveloppe l'épiderme sans l'étouffer. Enrichie en talc et en amidon de maïs, aux pouvoirs matifiants, sa formule comprend également de l'huile d'olive, qui hydrate et nourrit en profondeur. Enfin, ses pigments minéraux inspirés des ocres du Sud reflètent la lumière pour booster l'éclat du teint.

## Voici la bonne technique pour planter vos pieds de tomates

Quand et comment planter vos tomates ? Voici les conseils d'un expert pour pouvoir en récolter chez vous dès cet été.

Le printemps est bien là ! Les amateurs de jardin commencent à s'intéresser à ce qu'ils souhaitent planter en prévision des saisons à venir. Si vous souhaitez récolter de belles tomates cet été, il faut planter vos premiers plants dès maintenant. Mais, comment s'y prendre ? Tout d'abord choisissez vos plants. Puis, préparez l'endroit où vous allez les installer. Il faut commencer par creuser un trou assez profond. La taille de ce trou ne doit rien au hasard. Pour cela, vous pouvez utiliser n'importe quel ustensile : «On va prendre une mini tarière sur visseuse, mais on peut aussi utiliser une pelle, un transplantoir. Ce que vous voulez ! J'ai fait un trou



beaucoup plus large que la motte. On va creuser avec la main le plus profondément possible», explique l'expert du compte Instagram Le permaculteur. Puis, vous pouvez sortir votre plant de son petit pot en plastique. Là encore, certains gestes sont à opérer afin que votre plant de

tomates puisse s'épanouir dans son trou : «On va démotter le plant. Ça va être très simple. L'objectif, c'est de libérer le bas des racines pour qu'elles puissent aller bien profondément dans le sol, pour puiser l'humidité.» Lors de cette étape, prenez le temps d'enlever toutes les petites tiges et les

feuilles qui ont poussé sur le plant de sa racine jusqu'à une certaine hauteur : «On va retirer le long de la tige tous les petits gourmands, toutes les petites feuilles sur 10 voire 15 centimètres maximum.» Installer votre plant pour qu'il se développe correctement

Il est temps d'installer votre plant dans son trou. Avant cela, déposez un mélange de terreau et de compost qui va permettre de nourrir votre plant : «On va prendre un mélange de compost et de terreau. On va mettre une poignée dans chaque trou de plantation. On va prendre notre plant de tomates qu'on va mettre au contact du compost.» Puis, comblez le reste du trou avec la terre que vous avez retirée et qui était au plus profond du trou : «On va venir remettre la terre la plus profonde le long de la tige en appuyant bien profondément.»

Ainsi, il faut enterrer la partie de la tige où vous avez retiré les feuilles. «Les poils le long de la tige, qu'on appelle des trichomes, vont reprendre vie en se transformant en racines. Cela va permettre au plant d'avoir un système racinaire beaucoup plus important et volumineux, qui ira chercher les nutriments et l'humidité beaucoup plus profondément dans le sol.» Vous arrivez alors à la dernière étape : l'arrosage. L'expert conseille de donner à chaque plant environ trois litres d'eau lors de cette première installation. Par la suite, il ne faudra pas oublier de l'entretenir : «Une fois l'étape de la plantation validée, il va falloir l'entretenir, c'est-à-dire tailler, arroser, pailler régulièrement». Cet été, vous pourrez ainsi cueillir vos propres tomates !

## Entre Charles III et Donald Trump, l'encombrant fantôme de Lady Di

Entre le président étasunien et le souverain britannique, lors de la visite officielle à Washington, il y a eu assauts d'amabilités et d'attentions, Charles III faisant un tabac par son flegme et son humour typiquement british. De son côté, Donald Trump a tenté lui aussi de faire bonne figure, osant une anecdote privée et sentimentale qui a surpris tout le monde.

Alors qu'il accueillait Charles III à la Maison-Blanche, Donald Trump a soudain raconté comment sa mère, d'origine écossaise, avait eu le béguin pour Charles, quand il était encore jeune prince héritier. « Je me souviens qu'elle me disait : "Regarde le jeune Charles, il est tellement mignon." Ma mère avait un faible pour Charles. Je me demande ce qu'elle en pense, d'où elle est », a-t-il lancé devant le monarque quelque peu gêné.

Fort heureusement, Donald Trump, toujours fasciné par les royals, s'est arrêté là dans ses confidences, évitant toute allusion à Diana. Car sur le sujet, ces



deux-là ont également des souvenirs, entre regrets et obsessions.

« Faire la cour à Lady Diana Spencer »

En franchissant le seuil de la Maison-Blanche, Charles s'est sans doute souvenu de son voyage officiel aux bras de Lady Di en 1985, qui avait subjugué la presse américaine. En robe bleu nuit et collier de saphir, la prin-

cesse de Galles avait dansé avec John Travolta, la star de Grease – une séquence mise en scène par la first lady Nancy Reagan. Les photos feront le tour du monde, éclipsant le pauvre Charles au rôle de simple spectateur.

Quant à Donald Trump, toujours attiré par l'éclat et la célébrité, il avait des vues sur Diana. « Je n'ai qu'un regret dans le domaine

des femmes : n'avoir jamais eu l'occasion de faire la cour à Lady Diana Spencer, expliquait-il à la fin des années 1990 dans son livre *The Art of the Comeback*. Je l'ai rencontrée à plusieurs reprises, elle était une véritable princesse, une femme de rêve. »

« Sans les Britanniques, vous parleriez français » : face à Trump, la leçon de diplomatie de Charles III au Congrès Il a pourtant bien essayé de l'approcher lorsqu'elle était séparée de Charles. Lors d'un dîner de charité, il lui aurait proposé une carte de son fameux club de Mar-a-Lago, en Floride. Et pendant plusieurs mois, il l'a harcelée jusqu'à son palais de Kensington – son couple avec l'actrice Marla Maples battait alors de l'aile. « Il a bombardé Kensington d'énormes bouquets, d'une valeur de plusieurs centaines de livres », expliquait Selina Scott, une proche de la princesse, en 2015 au *Sunday Times*.

**Des fleurs à la poubelle**  
« Trump voyait clairement Diana comme la femme trophée

ultime. Quand les roses et les orchidées ont fini par s'entasser dans son appartement, elle s'est demandé comment réagir, elle commençait à redouter une forme de fixation », se remémorait aussi Selina Scott. Et quand il lui a proposé un dîner en tête-à-tête, Diana s'est inquiétée : « Qu'est-ce que je dois faire ? Il me fiche la chair de poule. » Elle finira par jeter les fleurs à la poubelle.

Un affront que n'a jamais vraiment digéré le milliardaire américain. « Je pense que j'aurais pu l'avoir », avait-il lancé, avec sa délicatesse habituelle, à l'animateur Howard Stern, après la mort brutale de la princesse. « Elle était folle, mais c'est un détail sans importance. » On imagine la tête de Charles quand il lut ces commentaires dégradants à l'encontre de son ex-épouse, rapportés dans la presse britannique. Et le mépris souverain qu'il doit porter in petto à ce malotru sans retenue.

## Kanye West se produira en Albanie en Juillet



Le rappeur américain Kanye West se produira en concert en juillet à Tirana, a annoncé samedi à l'AFP le ministre albanais de la Culture, Blendi Gonxhe, se félicitant que son pays soit en passe de devenir une « destination pour les grands événements culturels ».

Ce concert, programmé le 11 juillet, « marque une nouvelle étape pour faire de l'Albanie une destination pour les grands événements culturels », a estimé le ministre. Une structure spéciale est en cours de construction pour le concert, afin d'accueillir 60.000 personnes.

Le rappeur américain, également connu sous le nom de Ye, est connu pour glorifier Adolf Hitler

et pour ses diatribes antisémites et haineuses, qu'il impute à son trouble bipolaire.

Interdit de territoire au Royaume-Uni

La tournée qu'il préparait en Europe en juin et juillet est sérieusement perturbée, en raison de ses propos, de ses actions et de ses chansons. Ses concerts prévus à Londres et en Pologne ont été annulés, ainsi qu'un projet de concert à Bâle, en Suisse.

Le Royaume-Uni a indiqué avoir interdit l'entrée du territoire au chanteur, ce qui a entraîné l'annulation d'un festival de musique à Londres où il devait se produire trois soirs en juillet.

En Pologne, les gestionnaires du stade où le rappeur devait se

produire le 19 juin ont également annulé l'événement. Pour la France, Kanye West a annoncé lui-même le report de son concert prévu le 11 juin à Marseille, face à l'opposition des autorités de la ville et du gouvernement.

Kanye West doit cependant se produire en concert à Prague, en République tchèque, le 25 juillet. Les Pays-Bas n'ont pas prévu d'interdire ses concerts prévus les 6 et 8 juin à Arnhem (est), arguant qu'un risque potentiel pour l'ordre public ou la sécurité nationale était nécessaire pour justifier une interdiction.

## Qui est Jonas Lauwiner, l'autoproclamé « roi suisse »

**Profitant d'un angle mort du Code civil suisse, cet intrigant Bernois de 30 ans s'est constitué un véritable « royaume » foncier. Au point d'inquiéter sérieusement les autorités locales**

La Suisse aurait un roi, sans couronne officielle, mais avec des hectares de terrain bien réels. Depuis plusieurs années, Jonas Lauwiner, un Bernois de 30 ans, intrigue autant qu'il inquiète. Profitant d'un angle mort du Code civil, le jeune homme s'est approprié un fief de plus de 140 terrains et plus de 80 routes privées, répartis

dans neuf cantons, soit l'équivalent de plus de 100.000 m<sup>2</sup>. De quoi faire sonner le tocsin des autorités helvétiques. Le canton du Jura envisage actuellement de durcir sa législation pour contrer ses ambitions foncières, révèle un article publié le 20 avril 2026 sur le site de la RTS.

L'expansion foncière de cet homme, que rien ne prédestinait à s'autoproclamer roi, repose sur une méthodologie bien précise. En vertu du Code civil, certaines parcelles sont dites « sans maître », c'est-à-dire abandonnées, sans héritiers ou non revendiqués. Le Code civil parle de « dérélition

» lorsqu'une personne renonce à son droit de propriété. Les terres peuvent alors être acquises légalement par toute personne effectuant une déclaration officielle d'appropriation, moyennant une contrepartie financière de 200 à 300 francs suisses. C'est cette faille que Jonas Lauwiner exploite méthodiquement.

Derrière cette stratégie foncière se cache un personnage pour le moins atypique et un brin provocateur. Jonas Lauwiner n'a pas seulement accumulé des terrains, il a construit tout un univers autour de son « empire ».



## Génocide sioniste à Ghaza : Plus de 64.000 enfants sont devenus orphelins

Plus de 64.000 enfants dans la bande de Ghaza ont été devenus orphelins par plus de deux ans d'agression sioniste génocidaire contre l'enclave palestinienne, révèle le ministère palestinien du Développement social.

Selon le ministère, le nombre des orphelins à Ghaza a atteint les 64 616. La plupart ont perdu un voire deux parents depuis le début de l'agression sioniste génocidaire en octobre 2023.

En plus de la perte des parents, les enfants de Ghaza doivent faire face à des conditions de

vie extrêmement difficiles dont le déplacement forcé, la perte de logement, l'interruption des services de santé et d'éducation, ainsi qu'une grave pénurie de nourriture et de médicaments, dans un contexte d'effondrement quasi total des infrastructures.

"La destruction des foyers de l'enfance a entraîné la dispersion des orphelins entre des centres d'accueil temporaires et des abris manquant des conditions de stabilité les plus élémentaires, tandis que les restrictions et la fermeture des points de passage

entravent l'acheminement de l'aide", a indiqué la porte-parole du ministère, Aziza al-Kahlout.

De son côté, le directeur général des projets de l'association caritative Al-Baraka, Raafat Janina, a précisé que les institutions en charge des orphelins font face à d'importantes difficultés en raison de l'augmentation rapide de leur nombre et du manque de financement extérieur.

Il a lancé, à ce titre, un appel urgent à la communauté internationale pour "assurer des allocations mensuelles,



réhabiliter les institutions éducatives et lancer des programmes de soutien psychologique pour aider les enfants à surmonter les traumatismes".

## Industrie pharmaceutique : 15 établissements agréés pour la production locale de médicaments anticancéreux



Le nombre d'établissements pharmaceutiques agréés par le ministère de l'Industrie pharmaceutique pour la production de médicaments destinés au traitement du cancer en Algérie a atteint 15, dont 11 sont actuellement en exploitation effective, a annoncé, lundi, une responsable du ministère.

Dans une déclaration à l'APS, la responsable à la direction de la production pharmaceutique au ministère, Rania Ferli a précisé que le tissu industriel national, qui compte au total 233 établissements pharmaceutiques, toutes spécialités confondues,

comprend 11 établissements, dont le groupe public "Saïdal", produisant actuellement 172 médicaments utilisés dans le traitement de plusieurs types de cancers, sur un total de 439 médicaments commercialisés aujourd'hui auprès de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) afin de couvrir les besoins des établissements de santé spécialisés.

Outre ces établissements déjà en exploitation, quatre (4) nouveaux projets sont en cours de réalisation afin de renforcer la production nationale dans ce domaine, ajoute la même

responsable.

Ainsi, le nombre total d'agrément délivrés par le ministère pour la création d'unités industrielles spécialisées dans la production de médicaments anticancéreux s'élève à ce jour à 15, tandis que deux (2) autres demandes d'agrément sont actuellement à l'étude, a-t-elle ajouté.

S'agissant des dispositifs médicaux utilisés dans la lutte contre le cancer, les données du ministère de l'Industrie pharmaceutique font état d'un établissement spécialisé fournissant actuellement au marché national plusieurs équipements.

Ces équipements comprennent des dispositifs de dépistage "PCR" ainsi que l'ensemble du matériel utilisé au sein des laboratoires spécialisés en anatomopathologie (Anapath).

L'approvisionnement du réseau hospitalier national en

médicaments et dispositifs est assuré principalement par la PCH, a expliqué Mme Ferli, précisant que le volume de production est ajusté en fonction des commandes de cette dernière, en sa qualité d'acheteur principal.

Les unités industrielles en exploitation peuvent augmenter leurs capacités de production en fonction de la hausse de la demande, tandis qu'une réflexion est engagée sur l'exploitation des capacités excédentaires pour l'exportation de médicaments anticancéreux, notamment vers le marché africain.

S'agissant des matières premières utilisées dans la fabrication des anticancéreux, le groupe pharmaceutique public "Saïdal" s'attelle à la réalisation d'une unité industrielle dans la wilaya de Sétif, en partenariat avec des firmes étrangères spécialisées dans ce domaine.

Cette unité sera la "première à

l'échelle nationale et africaine" à produire des matières premières destinées à la fabrication de médicaments anticancéreux, dans une démarche visant à "renforcer la souveraineté sanitaire du pays", selon la même responsable.

Concernant la qualité des médicaments produits localement, la responsable a assuré que l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) veille à la garantie de la qualité en contrôlant des échantillons de tous les médicaments destinés au marché national, conformément aux normes internationales en vigueur.

L'Agence procède également à l'enregistrement des médicaments et assure le contrôle technique, en laboratoire et microscopique des échantillons avant l'octroi de l'autorisation de mise des produits pharmaceutiques sur le marché national.

## Hadj 1447/2026 : Toutes les conditions réunies pour accueillir les premiers groupes de pèlerins algériens à l'aéroport de Djeddah

Toutes les conditions ont été réunies pour accueillir les premiers groupes de pèlerins algériens à l'aéroport de Djeddah, à partir de ce lundi, a assuré le chef du Centre de La Mecque de la mission algérienne du Hadj, Youcef Baroud.

Lors d'une rencontre avec les chefs de délégations et des bureaux de services de terrain

du Centre de la mission à La Mecque, M. Baroud a précisé que "tous les indicateurs du travail intensif mené sur le terrain par les membres de la mission confirment que tout est fin prêt pour accueillir les pèlerins algériens qui arriveront progressivement à partir de cet après-midi".

Un total de 68 vols de pèlerins

devront atterrir à l'aéroport de Djeddah et 73 autres à Médine, le dernier vol étant programmé pour le 21 mai.

Dans ce cadre, M. Baroud a pris connaissance de rapports relatifs aux différentes mesures et dispositions prises dans les domaines de la restauration, des services de santé et des affaires consulaires, en prévision de

l'arrivée du premier groupe de pèlerins algériens à La Mecque.

Il a également fait savoir que 53 hôtels ont été mobilisés, dont 21 destinés à l'hébergement des pèlerins relevant de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), le reste étant réservé aux pèlerins voyageant par le biais des agences de tourisme.

